No. 22659. — LXXIe ANNEE. MARDI 2 OCTOBRE 1951.

L'IMPARTIAL

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse		Pour l'Etranger	
1 AN	Fr. 28.—	1 AN	Fr. 60.—
6 MOIS	» 14.20	6 MOIS	» 32.—
3 MOIS	» 7.20	3 MOIS	» 16.50
1 MOIS	» 2.50	1 MOIS	» 6.25

TARIFS RÉDUITS POUR CERTAINS PAYS

PARAISSANT A **LA CHAUX-DE-FONDS** TOUS LES JOURS
EXCEPTÉ LE DIMANCHE

TÉLÉPHONE (039) 2.28.94 CHÈQUES POST. IVb. 325

15 centimes

PRIX DES ANNONCES

LA CHAUX-DE-FONDS	15 CT. LE MM.
CANTON DE NEUCHATEL/JURA BERNOIS	17 CT. LE MM.
Régie extra-régionale «Annonces-Suisses» S.A., Genève et succ.	
SUISSE	21 CT. LE MM.
RÉCLAMES	75 CT. LE MM.

(MINIMUM DE 25 MILLIMÈTRES)

Pour succéder au plan Marshall

L'industrie privée américaine et l'Europe

Genève, le 2 octobre.

De Paris on annonce que certains industriels américains ont manifesté l'intention d'offrir leurs services aux industries européennes pour leur permettre de développer leur production. Cette nouvelle n'a certes pas été accueillie partout avec une joie sans mélange. De quoi se mêlent-ils, ces industriels américains? Quels desseins cachent-ils derrière cette offre insolite? Certains — qui ne sont pas nécessairement communistes — vont jusqu'à soupçonner une manœuvre destinée à promouvoir l'impérialisme économique des Etats-Unis; ou même, plus perfidement encore, l'organisation d'un véritable espionnage industriel.

Qu'en est-il en réalité?

La nouvelle diffusée de Paris a son origine à Washington et, à Washington, dans le bureau de l'administrateur de l'E. C. A., M. William Foster. Le but de la proposition du chef du Plan Marshall consiste en ceci: les quatre tranches d'aide économique directe à l'Europe seront bientôt épuisées. Il ne fait pas de doute que les contribuables américains ne sont pas disposés à verser indéfiniment des milliards de dollars dans ce que certains isolationnistes démagogues appellent «le tonneau des Danaïdes européen». La forme primitive du Plan Marshall, consistant en crédits massifs accordés au gouvernements, ne sera pas continuée. Tout au moins pas avec la même ampleur. En revanche, la coopération prendra une nouvelle forme, celle de l'échange de connaissances techniques. Beau joueur, M. Foster indique tout d'abord ce que les Etats-Unis ont à offrir:

«Les politiques très avancées pratiquées par les milieux d'affaires américains en matière de main-d'œuvre, de vente et de financement, alliées à un sens très net des responsabilités sociales, sont indispensables à la réalisation du programme d'aide économique à l'étranger des Etats-Unis et l'exemple d'une économie libre et en plein essor, rendu possible en premier lieu grâce au dynamisme des milieux commerciaux américains, constitue peut-être l'argument le plus frappant que l'Amérique puisse opposer aux promesses illusoires des communistes.» Telle est la thèse fondamentale du chef de l'E. C. A.

Le contribuable yankee se lasse...

Pour bien la comprendre, il faut tenir compte non seulement du premier facteur déjà mentionné: la lassitude des contribuables américains, auxquels on avait dit qu'en quatre ans l'économie européenne pourrait être sauvée du chaos grâce à un effort massif et coordonné, mais aussi d'un second facteur, tout aussi important. Il consiste dans les innombrables témoignages d'industriels, financiers, économistes, techniciens, syndicalistes, journalistes et magistrats américains venus en Europe observer les effets du Plan Marshall. Ces témoignages varient naturellement sur beaucoup de points de détail, mais ils concordent tous sur un point essentiel: en adoptant de meilleures méthodes, l'industrie européenne pourrait au moins doubler son rendement. L'ECA a achevé sa tâche, mais elle est loin du but qu'elle aurait pu atteindre. Ce qui manque n'est pas une question de dollars, de marchés, de matières premières, de main-d'œuvre et de machine; c'est avant tout une question d'organisation.

(Suite page 3.) P.-A. LADAME.

Manifestations suisses

En haut, à gauche: la traditionnelle Fête des vendanges à Neuchâtel. Parmi les nombreux groupes qui ont défilé, voici une idylle hollandaise absolument charmante. — A droite: ouverture à Lucerne d'une exposition philatélique nationale. Le Conseiller fédéral Escher et de nombreuses personnalités des PTT assistaient à cette inauguration. — En bas, à gauche: la 18e Foire Suisse de Lugano. Pour la journée officielle, le conseil fédéral avait délégué M. Kobelt qui reçut, au stand du bois, une belle assiette en bois. — A droite: A Milan, ouverture officielle du Centre suisse. Mme Brenni, épouse du consul suisse à Milan, coupe le ruban. Notre ministre de Suisse en Italie, M. Celio, assistait à la cérémonie.

Les tragédies de la vie

En révélant son propre passé, Mrs White n'a pas sauvé son fils

A la barre des témoins, devant le tribunal d'Old-Bailey, à Londres, une femme s'est dressée:

— Moi aussi j'ai volé dit-elle.

Elle s'appelle Mrs. Whyte. Elle a des cheveux blancs, l'air distingué. Elle est à la tête d'une entreprise commerciale. Elle jouissait jusqu'ici de la considération de tous ceux qui la connaissent. C'est un dur sacrifice pour elle que cette confession publique, mais le seul moyen de sauver ce garçon, assis au banc des accusés: son fils, Sinclair Chisolme Whyte. Il y a trente ans qu'elle ne l'avait pas vu...

— Moi aussi j'ai volé, répète-t-elle. Je me suis rachetée. Mais s'il est là, lui, c'est sans doute par ma faute. Cela doit être l'hérédité. Rendez-le moi. Je veillerai sur lui, je le ramènerai dans le droit chemin...

Des larmes coulent sur ses joues. Entre ses deux gardiens, l'accusé la regarde d'un air indifférent. Sinclair, à 34 ans, en est à son 198e cambriolage.

Et la mère poursuit sa confession. Il y a 35 ans — elle en avait 22 — elle a commis un vol. Elle a été condamnée à deux mois de prison. Libérée, elle a recommencé. Son mari a réclamé le divorce; on a retiré à Mrs. Whyte la garde de son fils. Pendant dix-sept ans, elle a vécu de vols, d'escroqueries et d'abus de confiance. En 1935, elle a été arrêtée pour avoir dérobé une valise qui contenait 500.000 francs de bijoux. Elle risquait les travaux forcés. Grâce à sa victime qui est intervenue en sa faveur et a sollicité l'indulgence des juges, elle s'en est tirée avec quatre mois de prison. Touchée, elle a décidé alors de s'amender. Elle a refait sa vie et réussi.

Un jour, en lisant les journaux, elle a appris l'arrestation d'un cambrioleur qui avait commis 198 cambriolages et qui portait son nom. Elle a fait une enquête. Comme elle le redoutait, c'était son fils.

— Pour moi, a-t-elle dit aux juges, c'était une émotion terrible. Il m'a semblé que c'était mon propre passé qui recommençait. Je pense qu'il ne serait pas devenu un malfaiteur si je ne l'avais été avant lui. C'est moi qui lui ai transmis cet héritage. Mais si on me le confie, pourquoi ne redeviendrait-il pas un honnête homme, comme je suis redevenue une honnête femme?

Son pathétique appel est resté sans écho. Le juge, sir Gerald Dodson, a condamné l'accusé à huit ans de prison.

— C'est un criminel trop endurci, a-t-il déclaré.

Mrs. Whyte est partie en pleurant, Sinclair, lui, n'a pas sourcillé.

Echos

Sacrée cuillère

Pierrot est surpris par sa mère le nez plongé dans un pot de confitures.

— Comment, petit galopin, voilà que tu voles, maintenant? N'as-tu pas entendu la voix de ta conscience?

— Oh! non, maman, bredouille Pierrot, tout barbouillé de confitures, la petite cuillère faisait trop de bruit, je n'ai rien entendu!

La semaine parlementaire

La hausse du coût de la vie

et les explications du conseiller fédéral Rubattel, chef du département de l'Economie publique.

(Corr. part. de «L'Impartial»)

Berne, le 2 octobre.

L'opinion publique... et les députés eux-mêmes attendaient avec une vive impatience la réponse de M. Rubattel aux interpellations Herzog et Schmid sur la hausse du coût de la vie et sur les moyens d'y remédier.

Cette réponse était d'autant plus nécessaire que depuis le vote du Conseil national relatif aux allocations complémentaires pour 1951 les milieux les plus divers se demandaient avec inquiétude si nos autorités responsables allaient abandonner la position qu'elles avaient prise contre l'inflation menaçante. On peut dire que les explications du chef de l'économie publique ont été dans l'ensemble satisfaisantes et que, malgré les largesses consenties au personnel fédéral, la ligne de conduite adoptée par le pouvoir central ne sera pas modifiée.

L'exposé de M. Rubattel a été un modèle du genre. Simple, clair et précis, comme d'habitude, le magistrat romand a montré comment le Conseil fédéral entendait défendre le franc suisse. Pour lui, et nous l'approuvons pleinement, persuasion vaut mieux que contrainte, et ententes librement consenties, mieux que le rétablissement du contrôle des prix. Malheureusement la situation actuelle est mouvante et rien ne permet de dire quand elle sera stabilisée. Il faut rester vigilant et prêt à agir si les événements venaient à se précipiter.

Mais, et cela constitue le point noir, M. Rubattel ne s'est pas expliqué à fond sur la position que prendrait le Conseil fédéral en face des revendications de salaires et plus particulièrement du personnel fédéral. Il est à craindre que ces revendications n'entraînent des revendications en cascade des milieux agricoles et qu'ainsi nous entrions dans la fameuse spirale de l'inflation dont il est impossible de se dégager une fois le mouvement déclenché. Pour l'instant le Conseil fédéral paraît être maître de la situation, mais il ne faudrait pas répéter trop souvent le «coup» des allocations de vie chère. Notre franc n'y résisterait pas.

Les «réserves de crise» de l'industrie privée

Le Conseil national a d'ailleurs eu l'occasion d'examiner de plus près l'ensemble de ce problème lorsqu'il a abordé la discussion sur l'arrêté fédéral concernant les réserves de crise. Le mécanisme en est connu. Toutes les entreprises inscrites au registre du commerce, ou même tenant une simple comptabilité soumise au contrôle d'une association professionnelle reconnue seraient autorisées à instituer des réserves, qui pourraient être utilisées pendant les périodes de dépression économique. Ces réserves seraient bien soumises aux impôts, mais ces impôts seraient remboursés par la Confédération en même temps que les réserves seraient libérées. Ce mécanisme est ingénieux, il aura pour effet d'inciter les entreprises à ne pas investir leurs bénéfices supplémentaires dans de nouvelles installations, mais à les réserver pour les périodes difficiles, qui ne manqueront pas de succéder à la prospérité un peu artificielle dont la Suisse jouit actuellement.

(Suite page 3.)

Glaces à volonté pour le petit Charles!

A Saint-Louis, le jeune Charles Gibson, 7 ans, avait rendu à son propriétaire un sac contenant 250 dollars (environ 1100 francs). Le sac appartenait à un glacier et celui-ci, pour le remercier, a mis à la disposition du jeune Gibson et de sa famille la quantité de glace qui leur convient.

Les Gibson en prennent tous les jours 3 litres et demi dont Charles consomme la moitié.

Notes d'un passant

J'ai reçu pas mal de lettres ces temps-ci relatives à l'éclairage des cadrans de l'horloge de la tour du Temple national.

Ces cadrans lumineux sont une innovation qui démontre à quel point nos édiles ont le souci de faire de la Tschaux une ville moderne, répondant à sa réputation de Métropole de l'horlogerie. Mais il faut bien reconnaître que si la luminosité est d'un bel effet artistique, elle est, pour ce qui touche le côté pratique, complètement nulle.

— Hélas! m'écrit un abonné, avant qu'on installe cet éclairage sensationnel on pouvait au moins lire l'heure au clair de lune! Aujourd'hui, impossible même par nuit claire d'y voir goutte. La lumière diffuse empêche de discerner les aiguilles. Et il faut une acuité de vue singulière — à moins que ce ne soit un véritable sens divinatoire! — pour savoir s'il est huit heures du soir ou quatre heures du matin. Dites donc à M. Corswant, qui est l'édile responsable, que l'idée est excellente mais mal réalisée et qu'il vaudrait mieux prendre exemple sur l'horloge de la gare. Après cela sans doute on remédiera au ratage sensationnel qui fait dire au public que cette tour illuminée est vraiment un mauvais tour...

Quoique nous appartenions à un siècle éclairé — bien que de lumières parfois diffuses — je n'hésite pas à transmettre au Conseil communal ce coup de projecteur de la critique publique, gratuite et multiplicatoire...

J'ai du reste constaté moi-même que les griefs en question sont justes; d'autant plus justes que formulés avec le désir de rendre hommage à l'effort accompli, ils visent uniquement à faire de la tour du Temple un véritable phare de Chronos. Il faut que les Chaux-de-Fonniers sachent que même la nuit le temps fuit. Il faut aussi qu'ils sachent que l'heure à laquelle ils rentrent reste gravée lumineusement non seulement dans la mémoire de leurs épouses, mais aussi aux quatre cadrans qui dominent la cité...

C'est peut-être ennuyeux parfois...

Mais enfin c'est utile!

Et c'est pourquoi l'illumination des horloges doit répondre à l'illumination de la rue Léopold-Robert, sans parler d'autres illuminations moins spectaculaires...

Pour l'instant les cadrans du Temple sont illuminés, il est vrai.

Mais si mal, comme le dit un abonné, qu'on n'a même plus envie de regarder l'heure...

Le père Piquerez.

La maladie du roi George VI

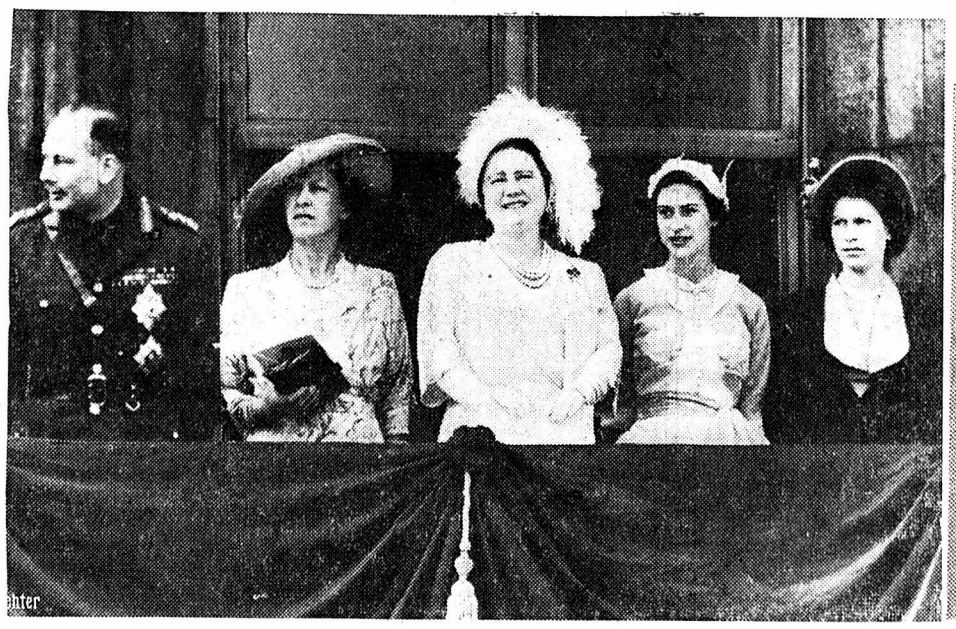

Un Conseil de régence a été formé en Angleterre, chargé de liquider les affaires courantes. De gauche à droite: le duc de Gloucester, la princesse royale, la reine Elisabeth, les deux princesses Margaret et Elisabeth. — A droite: un des récents portraits du souverain, sur la figure duquel la maladie a marqué ses stigmates.

Livres d'occasions, tous genres, anciens et modernes. Achat, vente, échange. — **Librairie Place du Marché.** Téléphone 2.33.72. 162

Crochet national

Je me recommande pour tous travaux de ce genre. - Ecrire sous chiffre C. N. 17612 au bureau de L'Impartial.

2 bons musiciens cherchent encore quelques engagements. — Ecrire sous chiffre N. B. 17378 au bureau de L'Impartial.

Tricoteuses très au courant des travaux soignés, sont demandées de suite Au Continental, Laines, rue du Marché 6, La Chaux-de-Fonds.

Chambre meublée, avec pension, à louer à Monsieur sérieux. Paiement d'avance. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 17617

Urgent Personne seule cherche chambre indépendante, meublée ou non. — Faire offres sous chiffre U. R. 17610 au bureau de L'Impartial.

A vendre lit de milieu Louis XV, noyer ciré. — S'adresser rue Sophie-Mairet 2, 1er étage. 17606

A vendre tourneau « Automat » à l'état de neuf. — S'adresser Paix 45, au 1er étage à droite.

A vendre une table de cuisine avec tabourets. — S'adresser les jours de semaine, de 19 à 20 h. 30, rue de l'Industrie 9, chez Mme Gerber. 17668

Que faire pour rajeunir votre appartement?

De nombreuses personnes vivent dans de vieux meubles qui, bien souvent, ont fini de leur plaire.

Que faire pour en obtenir des neufs, modernes, sans que cela occasionne trop de frais ?

Il faut consulter le **service d'échange** unique en son genre de **Meubles G. Meyer** qui reprend en compte les vieux meubles contre des neufs qui rajeunissent un intérieur et le ramènent au goût du jour.

Ne manquez pas de vous documenter chez

Meubles G. Meyer Neuchâtel

Tél. (038) 5.23.75

ou encore mieux, demandez une visite à votre domicile (sans aucun engagement de votre part).

Sur demande, facilités de payement.

A louer ou à vendre à Serrières

Le Minaret

villa de 12 chambres et toutes dépendances.

Etude Ed. Bourquin & Fils
Gérances - Neuchâtel
Tél. (038) 5 17 18

Nous cherchons pour notre personnel, de suite ou époque à convenir

appartement

de 2 ou 3 pièces. Ville ou environs.

Paiement d'avance.

Offres à
BRUNSCHWYLER et CO
rue de la Serre 33. 17578

2 pièces

cherchées à La Chaux-de-Fonds contre 2 pièces à Genève. — Ecrire sous chiffre **R. 75700 X., à Publicitas, Genève.**

Coffres-forts

solides, grands modèles, sont demandés.

Faire offres sous chiffre **R. S. 15760**, au bureau de l'Impartial.

Fiancés !

Vous serez fiers d'accueillir vos amis dans un studio signé « Meubles G. Meyer ». Venez faire votre choix parmi une quantité de modèles, vous verrez que les Meubles Meyer, Neuchâtel, sont plus élégants et plus avantageux. Facilités de **paiement sur demande.**

Nous cherchons

VOYAGEUR

expérimenté et actif, présentant bien, pour la vente d'un article apprécié dans les ménages. Très bonne situation. Gain mensuel comprenant le fixe et les provisions

Fr. 1200.—

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, sous chiffre G. O. 17756, au bureau de L'Impartial.

Employée de bureau
sténo-dactylographe

est demandée par administration privée. Langue maternelle le français, bonnes notions de la langue allemande ainsi que de comptabilité. Place intéressante pour personne faisant preuve d'initiative. Conditions fixées après entente. — Faire offres à case postale 37852.

Appartements

de 2 ou 3 pièces, sont cherchés pour loger ouvriers qualifiés avec places stables.

Græf & Co.,
Place Girardet 1.

MIMO

Cadrans métal

On demande jeunes gens pour différents travaux.

S'adresser à M. **Georges MATILE**, rue du Temple-Allemand 1.

Polissage

On demande dame ou demoiselle pour aider à différents travaux d'atelier.

S'adresser à M. André Leuenberger, Commerce 17a.

Demoiselle

sachant cuire, **cherche emploi** dans ménage soigné, tous les jours de 8 à 14 heures.

Ecrire sous chiffre **P 11152 N** à **Publicitas S. A., Place de la Gare, La Chaux-de-Fonds.**

Novo-Cristal s.a.

engagerait pour son département mécanique **Novo-Tech.**

mécanicien

bien au courant des machines modernes, et de la fabrication de petits outillages. Travail indépendant.

S'adresser à NOVO-CRISTAL S. A., rue Jacob-Brandt 61. 17650

Atelier de polissages cherche

polisseur

sur métal.

On met éventuellement au courant.

Offres écrites sous chiffre G.R. 17637 au bur. de L'Impartial.

Manufacture de Pendulettes Arthur Imhof, La Chaux-de-Fonds

engagerait

rhabilleur

pour grandes pièces, pendulettes et réveils, calibre 19''' à 24'''. Remonteur ou acheveur qualifié serait éventuellement mis au courant.

Se présenter au Bureau rue de L'EPERON 4.

CYMA
(TAVANNES WATCH CO)

ENGAGERAIT

BONNES RÉGLEUSES

pour réglages plats avec points d'attache. Places stables.

Faire offres ou se présenter à CYMA WATCH CO S. A., La Chaux-de-Fonds.

On cherche de suite ou date à convenir

bon décolleteur

capable, sur machines automatiques, connaissant la mise en train ainsi que le calcul des cames. Petit décolletage de série.

Offres sous chiffre H. O. 17767, au bureau de L'Impartial.

Chef acheveur

Acheveur ou visiteur d'achevage, capable, connaissant son métier à fond et ayant les qualités requises pour assumer la responsabilité et la direction du département de l'achevage, serait engagé par Manufacture d'horlogerie.

Faire offres détaillées sous chiffre **AS 19228 J, aux Annonces-Suisses S. A., Bienne.** 17651

Fabrique de machines de précision cherche

plusieurs **mécaniciens**

pour entrée de suite ou à convenir.

Faire offres sous chiffre H. 11649, à Publicitas S. A., Granges. 17764

Acheveurs d'échappements

sont demandés pour travail en fabrique par

GIGANTIC S. A.,
30, rue du Stand, GENEVE.

Fabrique d'Horlogerie, région des lacs, engagerait :

acheveurs
connaissant la mise en marche

régleuse
connaissant le point d'attache
(pour travail en fabrique seulement)

Places intéressantes.

Faire offres sous chiffre **P. 18038 F., à Publicitas, Neuchâtel.** 17770

Librairie Coopérative

cherche

une employée

pour son service de librairie, papeterie

Adresser offres écrites à
Librairie Coopérative

BOURGEOIS FRÈRES ET Cie S. A.

Fabrique de la ville

ENGAGERAIT

acheveur

connaissant la mise en marche

régleuse

connaissant le point d'attache (pour travail en fabrique, salaire à l'heure, ou à domicile)

régleuse retoucheuse

jeune régleuse serait éventuellement mise au courant (travail en fabrique uniquement).

Ecrire sous chiffre S. L. 17337, au bureau de L'Impartial.

INTERNATIONAL WATCH Co

département de Genève

cherche un horloger complet comme

Régleur-Retoucheur

connaissant le Breguet et le réglage serré dans les positions. Situation très intéressante et d'avenir pour personne capable.

Faire offres ou se présenter avec certificats et références à : 19a, rue de la Croix-d'Or, 4e étage, (entrée passage Marjolaine). Tél. 5.77.34.

Jeune manœuvre

célibataire, robuste, serait engagé de suite pour le travail d'entrepôt.

Se présenter à LA SEMEUSE, Commerce 5. 17759

NOUS CHERCHONS

REGLEUSE

pour petites pièces, au courant du point d'attache et de la retouche. On mettrait au courant.

HORLOGER COMPLET

pour différentes parties.

ACHEVEUR

à domicile.

S'adresser au bureau de L'Impartial. 17619

Pour succéder au plan Marshall

L'industrie privée américaine et l'Europe

(Suite et fin.)

Sur ce terrain, les Américains sont convaincus d'avoir au moins trente ans d'avance sur les Européens. Ils offrent à ceux-ci de les aider à combler leur retard.

Toujours soucieux, à juste titre, de leur indépendance, les Européens se demandent comment une telle offre peut être conciliable avec la liberté d'entreprise dont les Américains se prétendent les champions. Moralement l'aide financière de plus de vingt milliards de dollars accordée par les Etats-Unis à l'Europe pouvait se justifier. Ne s'agissait-il pas d'une manifestation de solidarité d'un grand pays qui n'avait pas souffert de la guerre dans sa chair à l'égard de ceux de ses alliés qui avaient été ravagés ? Et par extension à leurs voisins, du fait de la solidarité inter-étatique européenne ?

Après tout, les pays bénéficiaires étaient libre, dans une large mesure, de disposer des crédits comme ils l'entendaient. Leur indépendance souveraine n'était en rien entamée. Mais maintenant, avec cette proposition d'aider à l'amélioration de la productivité, ne risquerait-on pas une ingérence intolérable et incompatible avec l'indépendance souveraine, dans les affaires internes des pays européens ? Une ingérence s'étendant aux domaines les plus divers : marchés, financement, relations du travail, structure de l'industrie elle-même ?

D'homme à homme...

C'est pour prévenir ces critiques que M. Foster a mis l'accent sur l'effort de coopération de l'entreprise privée américaine avec l'entreprise privée européenne. Le Plan Marshall était essentiellement une affaire de gouvernement. Maintenant, il s'agit d'une affaire d'homme à homme. « Il s'agit — dit-il en propres termes — de mettre à contribution les milieux commerciaux et industriels des Etats-Unis dans l'établissement de nouvelles industries dans les régions sous-développées et dans l'adaptation des méthodes industrielles pratiquées aux Etats-Unis aux conditions existant outre-mer. Il s'agit, d'une manière générale, de fournir aux hommes d'affaire américains une occasion de prendre une part plus active à la politique étrangère des Etats Unis en matière économique ».

Le programme préconisé par le chef de l'ECA prévoit en outre une expansion des facilités accordées au crédit privé, notamment en multipliant les occasions d'investissement direct ou indirect dans les entreprises étrangères dont la productivité est susceptible d'être augmentée par ce moyen.

En d'autres termes, l'écueil fondamental, celui d'une augmentation du dirigisme étatique, non moins haïssable sous sa forme internationale que sous sa forme nationale, doit être à tout prix évité. Ce qui est envisagé est une libre coopération entre entreprises privées, c'est-à-dire un renforcement du nouveau libéralisme en matière commerciale et industrielle. Vu sous cet angle, le programme énoncé par M. William Foster mérite au moins d'être étudié avec soin.

P.-A. LADAME.

Un gosse charitable.

— Tiens, prends ce gâteau... il y a une lime dedans.

On aurait inventé la publicité par téléphone

On s'est inquiété à Paris du recours à une forme nouvelle de la publicité, qui serait particulièrement importune : des abonnés au téléphone auraient reçu de certaines firmes des « communications-publicité » ; celles-ci annonçaient le passage de tel ou tel film dans des cinémas de la capitale. On devine à quels abus pourrait conduire l'extension d'une telle méthode, qui permettrait de déranger les gens à toute heure du jour et de la nuit.

Chronique sportive

TIR

Concours challenges

La Fédération des sociétés de tir a organisé dimanche 30 septembre 1951 son concours annuel de challenges. Ce concours a connu comme toujours un grand succès, et les organisateurs ont eu la satisfaction d'enregistrer de beaux résultats.

Résultats individuels

32 insignes ont été distribués :

29 points. — Julien Levaillant, Maurice Voirol.

28 points. — Willy Stauffer, Adolphe Freiburghaus, Walther Graden, Bernard Stauffer, Jean Muller, Henri Brandt, Frédéric Coquoz.

27 points. — Georges Raval, Frédéric Spring, J.-Ls Perrin-Jaquet, Willy Beutler, Richard Giovannoni, André Zehr, Fridolin Feschli, Jean Donzé, Robert Karrer, Georges Monnier.

26 points. — Gustave Michel, Louis Lambert, Louis Ruckstuhl, Paul Bize, Hans Kaufmann, Albert Favre, Aimé Pfister, Georges Gabus, Werner Fankhauser, Edmond Thommen, Adolphe Gloor, Pierre Greub.

25 points. — Roger Perrin.

Concours des challenges

1re catégorie

1. Les Vengeurs, avec 25,800 de moyenne, obtiennent pour la 2e fois le challenge Morf.
2. L'Helvétie, avec 25,250 points.
3. Les Sous-Officiers, avec 25,200 de moyenne.

2e catégorie

1. Le Grutli, avec 24,000 de moyenne, obtient le challenge « Impartial ».
2. Les Carabiniers du contingent fédéral avec 23,800 de moyenne.
3. Les Armes-Réunies avec 21,800 de moyenne.

3e catégorie

1. Les Armes de Guerre, La Sagne, avec 24,500 de moyenne, obtiennent définitivement le challenge Cortébert.
2. La Montagnarde avec 24,333 de moyenne.
3. Les Armes de Guerre avec 22,100 de moyenne.

Un sport qui prend...

Le basketball en ville

Grosse activité sur le terrain du Gymnase depuis la reprise du championnat cantonal de basket, la semaine passée. Les matches suivants se sont déroulés :

Mercredi 26 septembre.

Chaux-de-Fonds—Neuchâtel IV (juniors). Très grosse supériorité de Chaux-de-Fonds durant toute la première mi-temps (17-4). A la reprise, et par suite surtout de l'entrée en jeu pour Chaux-de-Fonds de joueurs plus faibles, les Neuchâtelois parviennent à remonter le score à 12-17. Mais les locaux font le remaniement nécessaire et terminent avec la nette supériorité du début. 29-14.

Olympic II—Neuchâtel II. Egalement un match de seconde série, mais beaucoup plus équilibré. En effet le score est très serré et la supériorité de l'Olympic ne se manifeste à la mi-temps que par deux points soit 12-10. La seconde mi-temps voit se concrétiser cette supériorité puisque le score, dix minutes avant la fin, est de 24-15. A ce moment, Olympic II qui manque de remplaçants, souffre visiblement de la fatigue, certains joueurs ayant fourni un très gros effort. Ils opèrent alors un changement de tactique judicieux en neutralisant le jeu. Mesure d'autant plus judicieuse qu'il se met à pleuvoir et que le contrôle de la balle devient très difficile. Bonne tenue de l'équipe locale dont certains éléments sont pleins de promesses. Résultat 24-15.

Jeudi 27 septembre.

Olympic I—Brévine. La Brévine est une équipe de tout jeunes gens à qui il manque des directives techniques, mais animés de la meilleure volonté. Que pouvaient-ils faire contre la première de l'Olympic. Pas grand-chose : mi-temps 22-0 et 21-8, soit pour terminer 43-8. On a même l'impression que l'équipe locale aurait pu éviter ces 8 points. En effet Olympic I est capable d'un jeu de bien meilleure facture s'il veut mettre en pratique la technique que lui inculque son entraineur français.

Samedi 29 septembre.

Tournoi inter-scolaire : Challenge Coco-Sport

Quatre équipes y participaient, soit le Gymnase, l'Ecole Normale, l'Ecole supérieure de Commerce et le Technicum. Par suite du mauvais temps ce tournoi très disputé n'a pu se jouer sur le terrain et c'est en halle, devant un public composé exclusivement d'élèves que se sont déroulés ces matches.

Lors des deux matches éliminatoires, le Technicum a battu l'Ecole normale et, l'Ecole de Commerce l'équipe du Gymnase. Pour la troisième et la quatrième places, l'Ecole normale bat nettement le Gymnase, tnadis que pour l'obtention du challenge, le Technicum bat l'Ecole de Commerce par 30-14, dans un match captivant.

D'une manière générale, chaque équipe possède des éléments pleins de promesses pour le basket chaux-de-fonnier. Comparé au tournoi de l'année passée, il est réjouissant de constater l'énorme amélioratoin de la technique de toutes les équipes, car même les perdants n'ont pas démérité et ont fait du beau jeu. Ceci est dû essentiellement au travail des maitres de gymnastique. Nous voulons citer MM. A. Vuille et E. Debrot.

En voyant l'enthousiasme de tous ces jeunes gens, on se rend compte que le basket répond à leurs aspirations sportives. La SEP L'Olympic est heureuse de patronner une telle manifestation.

Radio et télédiffusion

Mardi 2 octobre

Sottens : 7.10 Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15 Informations. 7.20 Concert. 11.00 Emission commune. 12.15 Freddy Alberti et son ensemble. 12.30 Opérettes de Lehar. 12.45 Signal horaire. Informations. 13.00 Le bonjour de Jack Rollan. 13.10 Orchestres en vogue. 13.30 Compositeurs suisses. 13.15 Mathie de peintre, P. Hindemith. 16.29 Signal horaire. Emission commune. 17.30 Musique de films. 18.00 Balades helvétiques. 18.30 Cinémagazine. 18.55 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.45 Jouez avec nous. 20.10 La musique à tout l'monde. 20.30 Soirée théâtrale : Ami-Ami, trois actes de Pierre Barillet et J.-P. Gredy. 22.30 Informations. 22.35 Radio-Lausanne vous dit bonsoir.

Beromünster: 6.15 Informations. 6.20 Disques. 11.00 Emission commune. 12.15 Disques. 12.29 Signal horaire. 12.30 Informations. 12.40 Concert. 16.29 Signal horaire. 16.30 Emission commune. 17.30 Conte. 18.00 Orchestre. 18.40 Causerie. 19.00 Chants. 19.30 Informations. Echo du temps. 20.00 Concert. 21.00 Entretien. 21.40 Musique. 22.00 Informations. 22.05 Musique.

Mercredi 3 octobre

Sottens : 7.10 Le bonjour matinal. 7.15 Informations. 7.20 Musique enregistrée. 9.15 et 10.10 Emission radioscolaire. 11.00 Emission commune. 12.15 Musique enregistrée. 12.25 Le rail, la route, les ailes. 12.45 Signal horaire. Informations. 12.55 Chansons nouvelles. 13.15 Concours international d'exécution musicale. 13.45 La femme chez elle. 16.00 Les rencontres internationales de Genève. 16.29 Signal horaire. Emission commune. 17.30 La rencontre des isolés. 17.55 Au rendez-vous des benjamins. 18.30 L'agenda de l'entr'aide. 18.45 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19.15 Informations. 19.25 La session d'automne des Chambres fédérales. 19.35 Collection d'automne. 20.00 Questionnez, on vous répondra. 20.20 Le boudoir de Médora. 20.30 Concert symphonique par l'OSR. 22.30 Informations. 22.35 Au concours international d'exécution musicale.

Beromünster: 6.15 Informations. 6.20 Disques. 11.00 Emission commune. 12.15 Disques. 12.29 Signal horaire. 12.30 Informations. 12.40 Concert. 16.29 Signal horaire. 16.30 Emission commune. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Concert. 18.45 Poèmes. 19.00 Disques. 19.30 Informations. Echo du temps. 20.00 Mélodies. 20.50 Histoire d'une famille suisse. 21.30 Chansons. 22.00 Informations. 22.05 Concert.

Aux Chambres fédérales

La place d'armes de Frauenfeld

sera agrandie, décide le Conseil national

BERNE, 2. — Ag. — Le Conseil national reprend ses travaux à 15 h. 30. Il s'occupe d'une divergence qui l'oppose au Conseil des Etats concernant le vote d'un crédit de 4.320.000 francs demandé par le Conseil fédéral pour l'agrandissement de la place d'armes de Frauenfeld.

Après discussion et explications de M. Kobelt, conseiller fédéral, la Chambre décide par 81 voix contre 25 d'ouvrir le crédit demandé.

MM. Feldmann, pays., Berne, et Favre, cons., Valais, rapportent sur le projet concernant les mesures destinées à améliorer le logement dans les régions de montagne et recommandent d'entrer en matière. Le Conseil fédéral dispose actuellement d'une réserve de 14.600.000 fr. pour le versement de subventions qui doivent contribuer à assainir les conditions d'habitation à la montagne. Ces subventions ne pourront pas dépasser 4000 fr. par logement et 25 % des frais pouvant être pris en considération. Dans des cas exceptionnels, le taux de la subvention pourra être porté à 33 ⅓ %.

Aucune opposition n'est faite et le projet est adopté par 109 voix, en même temps qu'un postulat de la commission priant le Conseil fédéral d'étudier la possibilité d'introduire de nouvelles industries et de créer des possibilités de travail supplémentaires dans les régions de montagne et aussi de voir dans quelle mesure le fonds de l'AVS pourrait accorder des prêts aux petites communes financièrement faibles.

L'acquisition et la perte de la nationalité suisse

La Chambre reprend ensuite l'examen du projet sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse. L'article 9 est réservé pour la séance de mardi. Les articles 10 à 17 qui ont essentiellement trait à la naturalisation ordinaire ne donnent lieu à aucune opposition sérieuse et sont assez rapidement votés.

Mais une discussion s'engage à l'article 18 qui stipule les conditions dans lesquelles une femme mariée à un étranger peut être réintégrée dans la nationalité suisse. Une minorité de la commission demande, par la voix de M. Huber, soc. Saint-Gall, que cette réintégration ait lieu d'office, si les conditions requises par la loi sont remplies, tandis que la majorité veut donner à la femme mariée à l'étranger la simple faculté mais non le droit absolu d'être réintégrée dans son ancienne nationalité. La proposition de la minorité, combattue par les rapporteurs et par M. von Steiger, président de la Confédération, est rejetée par 70 voix contre 27.

La suite du débat est renvoyée à mardi et la séance est levée.

Les travaux du Conseil des Etats

BERNE, 2. — Ag. — Le Conseil des Etats s'est occupé à nouveau, lundi soir, de la suppression de la franchise postale, inscrite dans le projet de revision de la loi sur le service des postes. Le rapporteur de la majorité, M. Stüssi, Glaris, propose la suppression totale de la franchise de port. Au nom de la minorité, M. Antognini, conservateur tessinois, propose de maintenir la franchise postale pour le Conseil fédéral et pour les autorités exécutives suprêmes des cantons, telles qu'elles sont mentionnées dans les constitutions cantonales, pour les envois qu'elles expédient en affaires officielles. La proposition de la minorité est appuyée par M. Piller, conservateur fribourgeois. Elles est combattue par M. Flückiger, radical saint-gallois, et par M. Escher, conseiller fédéral. Elle n'en est pas moins acceptée par 27 voix contre 8.

A l'art. 40, une proposition de M. Lusser, conservateur zougois, de consentir l'affranchissement à forfait également à de petites communes, dont le montant forfaitaire annuel des taxes n'excède pas 500 francs, est aussi adoptée, contre l'avis négatif du chef du Département des postes et chemins de fer, par 19 voix contre 12.

L'ensemble du projet est adopté par 28 voix sans opposition.

Chronique neuchâteloise

Au Locle. — Suite mortelle d'accident.

De notre correspondant du Locle :

Il y a quelque temps, on s'en souvient peut-être, une dame avait été renversée par une moto, alors qu'elle traversait en oblique la rue D.-J.-Richard. Transportée à l'hôpital avec une fracture du crâne, la victime de cet accident y est décédée lundi matin, des suites de ses blessures.

La défunte, Mme E. Muller-Cattin, était âgée de 74 ans.

A sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

Au Locle. — Victime de la... prune.

De notre correspondant du Locle :

Deux Italiens travaillant dans la ville voisine s'étaient, dimanche, rendus à Morteau. Ils y avaient fait l'acquisition d'un litre de prune. Boire un petit coup, c'est agréable, se dirent-ils en revenant, et de petits coups en petits coups, il se trouva que le litre s'était vidé et nos hommes pleins, à un tel point qu'ils gisaient le long de la route du Col. La jeep de la police les alla cueillir pour les héberger plus confortablement... en salle de police.

La semaine parlementaire

La hausse du coût de la vie

et les explications du conseiller fédéral Rubattel, chef du département de l'Economie publique.

(Suite et fin)

Les réserves ainsi constituées devront être placées à concurrence de 60 % en titres de la Confédération. Elles seront productives d'intérêts. La date de la rétrocession sera fixée par le Conseil fédéral qui devra auparavant consulter les cantons et les grandes associations économiques. Inutile de dire que ces dernières ont accueilli avec faveur le projet du Conseil fédéral qui venait ainsi au devant de leurs désirs. Il faut reconnaitre que la politique fiscale pratiquée pendant la guerre par le fisc fédéral n'avait pas été encourageante pour l'industrie en général qui pour échapper à ses exigences avait tendance à investir ses bénéfices supplémentaires dans ses propres affaires plutôt que de payer des impôts toujours en augmentation.

Froideur des cantons

Du côté des cantons, l'accueil a été plutôt froid. A juste titre, ils ont fait observer que la constitution des réserves en question provoquerait des difficultés insurmontables pour l'établissement de leur budget. Les recettes des cantons se meuvent dans d'étroites limites. Prévoir qu'une partie d'entre elles devraient être restituées déséquilibrerait les dits budgets puisqu'il ne serait pas possible d'en tenir compte dans les calculs annuels. Il faudrait aussi prévoir la modification des lois d'impôts, ce qui n'est pas particulièrement facile, surtout dans les cantons qui possèdent le referendum obligatoire en matière financière.

Le Conseil fédéral a d'ailleurs très largement tenu compte des objections cantonales. Le projet n'entraine aucune obligation, ni pour les cantons, ni pour les communes qui sont libres de se joindre ou non à l'action engagée par la Confédération. Dans quelle mesure pourront-ils le faire ? L'avenir le dira. Quoi qu'il en soit un certain nombre d'entreprises importantes ont d'ores et déjà fait savoir qu'elles constitueraient des réserves prévues, même si les cantons ne suivaient pas le Conseil fédéral sur ce terrain. Ainsi M. Zipfel, délégué aux possibilités de travail, et M. Rubattel peuvent constater avec satisfaction que leur initiative sera couronnée de succès, même si ce succès ne devait être que partiel.

Il y en a encore, mais...

La date du 6 octobre approche. Cela ne vous dit rien? C'est ce samedi, pourtant, que se tire, à Genève, la tranche actuelle de la Loterie romande dont les billets se font rares. Hâtez-vous de prendre votre participation à la chance qui s'apprête à faire de nombreux heureux. N'imitez pas ces imprévoyants qui, lors des tranches précédentes, se sont précipités la veille du tirage aux guichets et n'ont plus trouvé de billets, ce dont ils se mordirent les doigts.

Vous pouvez acheter de l'espoir et faire en même temps du bien, ne l'oubliez pas.

Un remède de famille contre les rhumatismes

Si quelqu'un de votre famille souffre de rhumatismes, essayez donc cet excellent traitement. Tout ce qu'il vous faut, c'est un flacon de liniment « Rheumagic » que vous trouverez chez votre pharmacien. Humectez simplement les endroits douloureux, sans frotter ni masser et la douleur disparait immédiatement. Ce simple remède est très efficace dans tous les cas de rhumatismes, douleurs musculaires, sciatiques, maux de dos et raideurs.
Faites-en l'essai. Découpez cette recette. Toutes pharmacies. Fr. 2.86 (i. c.). 17213

MARIAGE ET BONHEUR

Le chrétien doit oser sonder tous les problèmes, même celui du mariage, des questions sexuelles, la raison des nombreux divorces. En effet « tout est pur pour ceux qui sont purs ». Une grande conférence sera donnée sur ce sujet, mercredi 10 courant, à 20 heures, à la salle de la Croix-Bleue.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

et vous vous sentirez plus *dispos*

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé !

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies. Fr. 2.34 (I.C.A. compris).

IMPRIMERIE COURVOISIER S. A.

LOTERIE ROMANDE

plus que 4 jours !

TIRAGE A GENÈVE

052

UNION DE BANQUES SUISSES

Convocation

MM. les actionnaires sont convoqués en

Assemblée générale extraordinaire

pour le vendredi 12 octobre 1951, à 15 heures,
dans la salle des répétitions I du Bâtiment des congrès à Zurich
(Kongresshaus, Gotthardstrasse 5, 2me étage, entrée porte U.)

Ordre du jour :

1. Décision concernant la proposition du Conseil d'administration de procéder à l'augmentation du capital-actions de fr. 70,000,000.— à fr. 80,000,000.— par l'émission de 20,000 actions nouvelles au porteur de fr. 500.— nominal, émises au cours de fr. 600,— et ayant droit au dividende dès le 1er octobre 1951.
2. Constatation de la souscription et de la libération intégrale de fr. 10,000,000.— d'actions nouvelles.
3. Modification des art. 3 et 15 des statuts.

Les cartes d'admission à l'assemblée peuvent être retirées du 2 au 11 octobre 1951 au soir, moyennant justification de la possession des actions, aux guichets de notre siège et de toutes nos succursales et agences.

Le nouveau texte proposé par le Conseil d'administration en modification des art. 3 et 15 des statuts, de même que les prospectus relatifs à l'augmentation du capital, sont à la disposition de MM. les actionnaires auprès de notre siège et de toutes nos succursales et agences.

28 septembre 1951.

UNION DE BANQUES SUISSES
Au nom du Conseil d'administration :
Le Président : Dr **P. Jaberg**

CRI D'ALARME...

Plusieurs dizaines !

Nous n'exagérons pas, vous avez bien lu, il y a chez Meubles G. Meyer des dizaines de meubles combinés, dans tous les genres et tous les prix. Demandez à voir nos nouveaux modèles, dernières créations. C'est véritablement une offre avantageuse puisqu'elle vous est faite par Meubles G. Meyer, à Neuchâtel, tél. (038) 5 23 75, qui a toujours vendu meilleur marché les meubles de qualité.

Exposition

Présentation des dernières créations de tricots main

Les 3, 4 et 5 octobre 1951, de 9 à 21 h.

à l'HOTEL DE PARIS (salle du 1er étage)

Mme P. Debrot

« Tricot Moderne », rue Jardinière 41, vous renseignera

Aucune commande ne sera prise entre 18 h. 30 et 21 h.

Dorages

Tous dorages de boîtes et autres pièces d'horlogerie. DORINOX, Fleurier. Tél. 9 12 66.

N'hésitez plus à apprendre à conduire

avec la voiture
à double commande

CITROËN

à double commande

La plus grande sécurité d'apprentissage

Maître de conduite professionnel

Grand Garage des Montagnes

Adm. O. PETER S. A. Tél. 2.26.83 - 84

Posages de cadrans Emboîtages

seraient sortis à domicile à ouvrier très consciencieux.

S'adr. ARDATH WATCH Co, rue de la Serre 24.

Fabriques MOVADO

offrent emploi à

ouvrières d'ébauches

qualifiées

ouvrières d'ébauches

pour travaux faciles

ouvrières sur presses

Manufacture de Pendulettes Arthur Imhof, La Chaux-de-Fonds

engagerait

polisseurs

Personnes énergiques seraient mises au courant.

S'adresser au Bureau rue de L'EPERON 4.

Ancien horloger

Ayant pratique dans la montre compliquée entreprendrait quelques rhabillages et révisions en montres soignées, répétitions, souvenirs de famille, etc. Adresse : ALI MONTANDON Les Ponts-de-Martel.

Jeune employé de bureau

connaissant bien la comptabilité, correspondant français - allemand, sténo - dactylographe, cherche changement de situation.

Offres sous chiffre B. J. 17779, au bureau de L'Impartial.

On demande

régleuses

pour réglages plats avec mises en marche

S'adresser à

MULCO S. A.
11, Régionaux
La Chaux-de-Fonds

On demande

Ouvrières

pour différents travaux d'atelier.

S'adresser à Henri Girard. Paix 133.

Roulements à billes miniatures S. A.
19, rue du Faucon, Bienne
engagerait

mécaniciens - ajusteurs

particulièrement qualifiés

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Impôt communal et taxe de pompe 1951

Les contribuables dont le bordereau porte l'échéance du

mercredi 3 octobre 1951

sont invités à acquitter leur impôt à la Poste ou au bureau des Contributions, Serre 23, qui seul reçoit les paiements par timbres-impôt.

DIRECTION DES FINANCES

Jeune Italienne

sachant cuire cherche place dans famille. — Ecrire sous chiffre J. L. 17798 au bureau de L'Impartial.

Mesdames !

Voyez notre divan-lit réduit, si pratique, si confortable, si bon marché ! Modèles depuis 318 francs tissu compris. Demandez une démonstration chez Meubles G. Meyer, à Neuchâtel, qui vend meilleur marché, les meubles de qualité ! Arrangements de payement.

Horlogers complets rhabilleurs

Fabrique de la place sortirait, très régulièrement, **à domicile**, des revisions de montres ancre, calibre A.S. et F.H.F., également des remontages et achevages sans mise en marche. Occupation **stable** et bien rétribuée à horlogers qualifiés. — Ecrire sous chiffre H. L. 17405 au bureau de L'Impartial.

Mise d'inertie

Ouvrière expérimentée demande travail suivi à domicile. — Ecrire sous chiffre PH 18493 A, à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 17757

Ouvrières

sont demandées. On met au courant.
Places stables.
S'adresser au bureau de L'Impartial. 17630

Industriel romand ayant parc de machines bien entretenu et personnel qualifié, prendrait encore des commandes en

mécanique de précision

Exécution soignée et qualité garantie. — Ecrire sous chiffre G. 75434 X., à Publicitas, Genève.

Le choix d'une literie

est d'une grande importance pour bien dormir... Faites confiance à Meubles G. Meyer, à Neuchâtel, et vous serez bien servis !

Sommes acheteurs

Grumes sapin-épicéa

Paiements comptant

SCIERIE DE LA FOULE EUGÈNE MATILE & FILS LE LOCLE - TÉL. 3.17.09

L'actualité suisse

A propos de l'attaque du cinéma Central de Zurich-Altstaetten

La police communique de nouveaux détails

ZURICH, 2. — Ag. — Au cours d'une conférence de presse, la police de Zurich a communiqué les détails suivants au sujet de l'attaque perpétrée, dimanche soir, contre le Cinéma Central à Zurich-Altstaetten :

Dimanche soir, à 19 heures, un client s'approcha d'un taxi bleu parqué au Muensterdorf et demanda au chauffeur de le conduire à la Kappelistrasse, à Zurich 2. Lorsque le chauffeur arriva dans la rue sombre et quelque peu retirée et demanda le règlement de la course, le client brandit un revolver.

A ce moment, deux inconnus surgirent de l'obscurité et intimèrent l'ordre au chauffeur de prendre place à l'arrière de la voiture. Alors que deux des trois gangsters prenaient place à côté de lui, le troisième se mit au volant. Ils quittèrent la ville à toute allure et se dirigèrent vers la forêt de la Sihl. Pendant le parcours, les inconnus s'emparèrent de la recette du chauffeur qui se montait à 120 francs. Arrivés à la lisière du bois, le conducteur-gangster emprunta un petit chemin de forêt. Les malfaiteurs ligotèrent alors le chauffeur et le baillonnèrent puis ils firent demi-tour avec la voiture. Le chauffeur parvint à se libérer des sangles qui lui avaient été passées autour des pieds et à regagner la route où il arrêta une automobile. Trouvant l'affaire étrange, le chauffeur de la dite voiture fit monter l'homme dans sa voiture avec les mains ligotées et se rendit à la caserne de la police où le malheureux chauffeur fut libéré des entraves qui lui avaient profondément blessé les poignets.

Bagarre à coups de feu

Alors que la police cantonale donnait le signal d'alarme générale, la police municipale annonçait l'attaque opérée contre le Cinéma Central à Altstaetten. Les trois bandits avaient arrêté le taxi devant le cinéma. Alors que l'un d'eux restait dans la voiture, le second se posta devant la porte tandis que le troisième faisait main basse sur la caisse. Une bagarre éclata entre ce dernier et le directeur du cinéma te des coups de feu partirent. Le gangster montant la garde devant la porte fit également usage de son arme. Sur ce, les trois bandits réussirent à disparaître, bien qu'ils aient été poursuivis par une auto privée. Le montant volé dans la caisse du cinéma se monte à 80 fr. Le taxi fut retrouvé à minuit à la Sternenstrasse à Zurich 2.

Le signalement des bandits est le suivant :

No 1 : 30 ans, 1 m. 70, stature moyenne, visage joufflu et rouge, rasé de près, parle le dialecte zurichois, porte un manteau de pluie clair et un chapeau brun. Il est en outre porteur d'une arme à feu.

No 2: 35 ans, 1 m. 70, stature moyenne, visage gras, allongé et pâle, rasé de près, manteau de pluie clair, éventuellement chapeau brun, lunettes à verres foncés, parle le dialecte zurichois.

No 3 : 30 à 35 ans, 1 m. 68, stature moyenne, manteau de pluie clair, sans chapeau, parle mal l'allemand et porte une arme à feu.

La population est priée de communiquer tous renseignements utiles et toutes constatations qu'elle aurait pu faire au sujet de ce trio avant et après l'agression.

L'affaire de l'école d'aspirants de Berne

BERNE, 2. — CPS — *Le 16 septembre dernier, l'auditeur en chef de l'armée publiait un rapport préliminaire sur le résultat provisoire de l'enquête judiciaire militaire ouverte à propos des décès de deux aspirants survenus le 21 juillet à l'école d'officiers de Berne. Le rapport de l'auditeur en chef précisait que d'autres rapports étaient encore attendus, notamment une expertise médicale du Dr Loeffler, professeur à Zurich, sur la question de la responsabilité éventuelle, en particulier au sujet de la valeur des mesures de précautions et thérapeutiques prises en pareille circonstance.*

Cette expertise vient d'être remise au colonel Rufenacht, juge d'instruction. Celui-ci va maintenant pouvoir dresser ses conclusions définitives sur la base de cette expertise et de l'appréciation de tous les autres faits. L'opinion publique sera informée à ce sujet en temps et lieu.

Les relations turco-suisses

LONDRES, 2. — Reuter. — Radio-Ankara a annoncé que le ministère turc des affaires étrangères a décidé d'ouvrir un bureau à Genève, car la Suisse a augmenté ses achats de liqueurs et de tabac turcs.

La Lunaba s'est ouverte à Lucerne

C'est notre grande exposition nationale de philatélie

LUCERNE, 2. — A Lucerne a été ouverte la quatrième exposition nationale de philatélie, en présence du conseiller fédéral Escher et de MM. Weber, directeur général des P. T. T., F. Hess, directeur de l'Union postale universelle, Schöbi, directeur de l'arrondissement postal de Lucerne, Friedrich, Genève, président de la Fédération internationale de philatélie, Fankhauser, président de la Fédération suisse des sociétés de philatélie, ainsi que des représentants des autorités communales et cantonales. Après un lever de rideau par l'Orchestre municipal de Lucerne, M. Peter Halter, avocat, président du comité d'organisation, a souhaité la bienvenue aux hôtes, au nombre desquels on notait aussi des représentants du corps consulaire, et remercié l'administration des P. T. T. de sa collaboration à la réussite de cette exposition qui représente un trésor de quelque 10 millions de francs. M. Halter a signalé avec plaisir le fait que le bénéfice net de la vente du bloc philatélique de cette exposition, avec timbre à date spécial, sorti des presses de Courvoisier S. A., reviendrait aux écoles suisses à l'étranger. De son côté, le conseiller fédéral Escher remercia également de cette initiative et a qualifié l'exposition de présentation fort bien venue et impressionnante, de signe parfait de la qualité suisse. L'exposition, née de l'idéalisme des collectionneurs est, du fait des échanges postaux, au service du rapprochement des peuples et il est à désirer qu'elle y parvienne en tout point.

Après ces discours, les assistants firent le tour de l'exposition et furent très impressionnés, dans la salle de la classe d'honneur, par les précieux timbres suisses anciens, par la division spéciale des timbres d'aviation, par les groupes Europe et outre-mer, par la section des timbres des P. T. T. suisses, par Courvoisier S. A., par la Principauté du Liechtenstein, ainsi que par le groupe international des timbres de bienfaisance.

Au banquet de midi, le président Friedrich apporta le salut de la Fédération internationale des philatélistes et déclara que cette exposition laisse loin derrière elle les expositions internationales de ce genre.

Chute d'un avion de sport à Malters

MALTERS, 2. — Dimanche, vers 13 heures, un avion de sport lucernois volant à faible altitude, est tombé à Malters, après avoir heurté un arbre. La chute s'est produite au milieu d'un jardin. Le pilote est sain et sauf et l'avion n'a subi que de légers dégâts.

L'index zurichois du coût de la vie

augmentation de 6 pour cent en un an

ZURICH, 2. — Ag. — **L'index zurichois du prix de la vie a augmenté de 1,1 point au août et de trois dixièmes de points en septembre. Il atteint maintenant 169,9 points. L'augmentation porte surtout sur le prix des oeufs. Depuis janvier de cette année, il a augmenté de 3,9 pour cent et de 6 pour cent depuis septembre 1950.**

La Chaux-de-Fonds

A propos du vol d'une moto et d'une auto

Dans notre numéro de lundi, nous avons signalé le vol d'une auto neuchâteloise NE 5620 et d'une moto valaisanne VS 5467, dans la nuit de samedi à dimanche.

Nous apprenons que la moto a été déjà retrouvée dimanche à midi. L'enquête a révélé qu'il ne s'agissait pas d'un vol, mais d'une farce qui a été jouée au conducteur valaisan par quelques compatriotes.

Lundi soir, l'automobile n'avait, par contre, pas encore été retrouvée. La police continue ses recherches.

Accrochage anonyme.

Hier après-midi, à 15 h. 45, une automobile de Saint-Blaise qui était stationnée devant la Chambre suisse de l'horlogerie, a été accrochée et légèrement en dommagée par un véhicule inconnu.

Inspection.

Mercredi 3 octobre, à 8 heures : Classe 1920 Elite.

Les landsturmiens prématurés sont également astreints à la dite inspection.

Pour la question des chaussures, voir les affiches.

La gymnastique en terre neuchâteloise

Les assises des gymnastes neuchâtelois à Corcelles

21 points à l'ordre du jour, 5 heures de séance

Samedi après-midi, les délégués de quelque 50 sections de la Société fédérale de gymnastique de l'ACNG ont tenu une importante séance dans la grande salle de Corcelles rendue fort accueillante pour la circonstance.

En ouvrant l'assemblée, M. André Vuilleumier, du Locle, président cantonal, se plaît à souhaiter la bienvenue à M. André Grandjean, président du Conseil communal, ainsi qu'aux gymnastes de la vieille garde et à la presse. Une section est excusée : Saint-Blaise. Après l'appel des sections, M. Bertrand Grandjean, président d'honneur de l'ACNG évoqua en termes émouvants le souvenir des camarades disparus. Pour la Montagne, il s'agit de Gustave Abplanalp, Georges Golay, du Locle, Jean-Pierre Scheurer, des Brenets, Jules Chapiro, de La Chaux-de-Fonds.

Quatorze rapports des présidents des commissions ou des associations neuchâteloises sont présentés à l'assemblée qui les approuve. Il ressort de ces rapports que la cause de la gymnastique est entre de bonnes mains et solidement ancrée en terre neuchâteloise.

Augmentation des effectifs et diminution du... déficit !

Pendant cette période statutaire de trois ans, les effectfs des gymnastes sur le plan cantonai ont passé de 2164 en 1948 à 2322 en 1951. Les comptes sont présentés par M. Lucien Frasse de Travers. Bien que la gestion ait été saine, le déficit est de 1650 francs. Il est inférieur à celui de l'an passé. Et pour que les difficultés financières ne nuisent pas à la marche normale des organes administratifs ou techniques, il est décidé en fin de séance de porter la cotisation annuelle de chaque gymnaste à la caisse cantonale de 2 fr. à 2 fr. 50.

Admission de trois nouvelles sections

Le président a le plaisir d'annoncer à l'assemblée que trois nouvelle sections ont demandé leur admission à l'ACNG. Ce sont : Les Ponts-de-Martel (hommes), La Chaux-du-Milieu et Sport-Club suisse de Neuchâtel.

L'assemblée acclame les nouvelles venues.

Peu de mutation au Comité cantonal

Statutairement le président Vuilleumier, en charge depuis deux législatures doit céder son fauteuil. Mais il exprime le désir d'être également remplacé au comité cantonal. Après que M. Bertrand Grandjean eut dit tout ce que la gymnastique doit à ce président actif et dévoué, l'assemblée ratifie la proposition du bureau d'appeler au comité M. André Marthe, du Locle, actuellement président du groupement cantonal des gymnastes à l'artistique. Le comité nommera son président. Vraisemblablement M. Frasse sera appelé à diriger les destinées de la gymnastique en terre neuchâteloise.

Pendant une pause — les délégués avaient le gosier sec — M. A. Grandjean, conseiller communal de Corcelles, prononça d'excellentes paroles de bienvenue et offrit le verre de l'amitié de sa commune. Puis l'assemblée reprit.

M. Fritz Dubois, du Locle, membre du comité technique, passe de la commission cantonale dans la commission fédérale. Aussi est-il remplacé par M. André Baumann, de Neuchâtel.

Deux bénéficiaires de la plus haute distinction cantonale

Cette distinction ne pouvait être plus judicieusement accordée. Marcel Landry entré à la Fédérale de gymnastique du Locle en 1912 y a travaillé sans interruption, glanant une quantité de couronnes. Son dévouement a été immense. Le second bénéficiaire n'est autre que Fritz Dubois du Locle également couronné fédéral et au service des commissions techniques depuis 1928.

Le comité remit également à M. Bertrand Grandjean, actif dans la gymnastique depuis 1906, une plante fleurie et des compliments en veux-tu en voilà. Pour leur brillante activité MM. Divernois et Crausat, moniteurs, reçurent un insigne en témoignage de reconnaissance.

Seize nouveaux vétérans cantonaux

L'insigne pour vingt-cinq ans d'activité et le diplôme de vétéran cantonal a été remis à MM. R. Zurcher, Couvet ; André Maillard, La Chaux-de-Fonds (Anc.) ; R. Dessaules, Dombresson ; Jean Frigerio, Peseux ; René Meyrat, Les Brenets ; Arthur Jeanneret, Le Locle ; Guido Storni, Les Verrières ; Marcel Girard, La Chaux-de-Fonds (Anc.) ; Maurice Mougin Dombresson ; Paul Montandon, Pontarlier ; Ali Bourquin, La Chaux-de-Fonds (Hommes) ; Aug.-Henri Veuve, Chézard-Saint-Martin ; Maurice Aubert, La Chaux-de-Fonds (Abeille) ; Louis Cornu, Couvet ; Alfred Meyer, Les Verrières ; Marcel Droz, La Chaux-de-Fonds (Anc.).

Pendant la séance le choeur d'hommes L'Aurore, de Corcelles, exécuta un beau chant et la séance étant levée, la fanfare du village conduisit les délégués en cortège dans les caves coopératives de Cormondrèche où un vin d'honneur fort apprécié leur fut servi qui permit l'échange d'aimables propos.

S. P. A. C. N. G.

A l'extérieur

Des Japonais dans les rangs alliés en Corée ?

TOKIO, 2. — AFP — Le radio de Pyongyang a déclaré, lundi soir, que des soldats japonais combattant dans les rangs des Nations-Unies avaient été faits prisonniers par les forces communistes sur le front de Corée. Elle n'a pas précisé le nombre de ces prisonniers, mais a affirmé que leur interrogatoire avait révélé la présence sur le front coréen de deux mille Japonais formés en unités de volontaires.

Londres s'attendrait à des concessions russes

LONDRES, 2. — United Press. — *Des cercles diplomatiques affirment que la réunion du Conseil de sécurité révèlera la première indication du désir russe de convoquer une conférence des Quatre Grands.*

Les milieux politiques de Whitehall estiment que l'URSS désire instamment qu'une pareille conférence ait lieu afin de pouvoir faire un dernier essai d'imposer la réunification de l'Allemagne, un traité de paix et le retrait de toutes les troupes d'occupation. Il résulterait de rapports communistes de Bonn que Staline serait disposé à se rendre à Berlin pour y rencontrer les chefs politiques américains, britanniques et français.

Ces diplomates pensent que la Russie est prête à payer aux Alliés un prix acceptable en échange de l'unité de l'Allemagne et qu'elle leur accorderait même un armistice satisfaisant en Corée, pour parvenir à un arrêt du réarmement allemand. Ils ajoutent qu'il n'est point exclu que lors du débat sur le conflit anglo-iranien au Conseil de sécurité, les Russes renoncent à faire usage de leur droit de veto et s'abstiennent au vote, pour ne pas entraver l'action du Conseil.

M. Attlee justifie sa politique extérieure

SCARBOROUGH, 2. — Reuter. — M. Attlee, premier ministre, a répété, au congrès du parti travailliste, que la Grande-Bretagne était toujours prête à reprendre le dialogue avec les pays d'au delà du rideau de fer et qu'elle avait d'ailleurs fait tout son possible pour rapprocher l'Est et l'Ouest.

Les tailleurs anglais en difficulté

LONDRES, 2. — Les commerçants de Londres se plaignent actuellement de ce que le public hésite à acheter de la confection ou de faire faire des habits sur mesures. Plusieurs des clients réguliers qui, de coutume, renouvelaient leur garde-robe au début de l'automne, n'ont pas passé de commandes. La raison de cette carence dans le domaine de l'habillement est peut-être partiellement imputable à l'appel lancé par M. Dalton, préconisant de renvoyer les achats jusqu'au moment où les prix auraient subi une forte baisse, mais aussi à une raréfaction croissante de la liquidité. Enfin, selon le « Manchester Guardian », bon nombre de tailleurs sont dans une situation tellement serrée qu'ils ne peuvent plus accorder à leurs clients des crédits à long terme comme ils avaient l'habitude de le faire jusqu'ici.

Sports

Le football en Erguel

St-Imier bat (nettement) Concordia de Bâle par 3 buts à 1

De notre correspondant de St-Imier:

Après avoir, il y a une semaine, trop nettement succombé face à Berthoud, St-Imier-Sports I s'est joliment ressaisi dimanche, en présence d'un public nombreux.

Faisant preuve d'un allant et d'un cran remarquables, St-Imier ne s'en laissa pas conter par la solide réputation de son adversaire. En effet, dès le coup de sifflet initial, nos joueurs prirent l'initiative des opérations et s'assurèrent une belle et confortable avance de trois buts durant les vingt premières minutes de jeu, ne laissant aucune chance aux visiteurs. Malgré l'effort fourni avant le citron, les jaune et noir eurent toujours les ressources physiques nécessaires pour empêcher la réalisation des belles combinaisons des bleu. Et ce n'est que dans les dix dernières minutes de cette rencontre que les Bâlois parvinrent à sauver l'honneur.

Dans l'ensemble ce fut une partie de football fort intéressante, la première moitié l'étant davantage que la seconde. Le succès des locaux est mérité. Il doit être un encouragement précieux pour notre équipe qui peut être certaine de s'assurer d'autres victoires encore si elle joue avec la même volonté et le même esprit de décision qu'hier. Relevons encore la correction de l'ensemble des joueurs et l'excellent arbitrage de M. Nicolet, de Genève, l'un des meilleurs arbitres qui se soit présenté à St-Imier.

Communiqués

(Cette rubrique n'émane pas de notre rédaction; elle n'engage pas le journal.)

Térésa et Luisillo au Théâtre de La Chaux-de-Fonds.

Le Théâtre de notre ville ouvrira ses portes le jeudi 4 octobre, à 20 h. 30 précises avec un spectacle grandiose présenté par Jules Borkon, après la tournée triomphale en Angleterre « Térésa et Luisillo » et leurs chanteurs espagnols avec Gina Combi, Augustin Montesan, Maruja Rey, José Mota, Lina Fernandez, Miguel Antonio, Esmeralda Minuesa, José Pardo, Antonio Mairena, Antonio de Jerez, Pepe Heredia, Rosario Caro et Angel Iglesias. C'est un spectacle grandiose qui ouvrira la brillante saison 1951-1952 au Théâtre de notre ville.

Impôt communal et taxe de pompe 1951.

Les contribuables dont le bordereau porte échéance du mercredi 3 octobre sont invités à acquitter leur impôt à la poste ou au bureau des Contributions, rue de la Serre 23, qui seul reçoit les paiements par timbres-impôts.

Capitole.

Mercredi, à 15 h. 30, matinée pour enfants avec « La Fille de la Jungle ».

CINEMA-MEMENTO

SCALA : *La Porteuse de Pain*, f.
CAPITOLE : *La Fille de la Jungle*, f.
EDEN : *On demande un assassin*, f.
CORSO : *Autant en emporte le vent*, f.
METROPOLE : *La mariée est folle*, f.
REX : *La Mousson*, f.

f. = parlé français ; v. o. = version originale sous-titrée français.

Dans « **PARIS-MATCH** » : 4 envoyés spéciaux vous racontent les heures tragiques vécues par la famille royale anglaise.

IMPRIMERIE COURVOISIER S. A.

BULLETIN DE BOURSE

du 2 octobre 1951

Zurich : Obligations	Cours du 1	Cours du 2
3¼ % Fédéral 41	101.75	101.75
3¼ % Féd. 45/juin	102.90	102.80d
3¼ % Féd. 46/déc.	102.85d	102.85d
2¾ % Fédéral 50	103	99.10
Actions		
B. Com. de Bâle	313	314
Banque Fédérale	209	210
Union B. Suisses	1073	1083
Société B. Suisse	860	867
Crédit Suisse	871	878
Conti Linoléum	282	280
Electro Watt	825	825
Interhandel	763	763
Motor Colombus	506	507
S. A. E. G. Sér. 1	47 d	47½
Indelec	312	313
Italo-Suisse prior.	82	82 d
Réassurances	6150	6170
Winterthour Acc.	4830	4825
Zurich Assuranc.	8150	8130
Aar-Tessin	1195 d	1190
Saurer	1008	1010

Zurich : Actions	Cours du 1	Cours du 2
Aluminium	2380	2380
Bally	778 d	780
Brown-Boveri	1180 d	1185
Fischer	1128	1125 d
Lonza	932	935
Nestlé Aliment.	1695	1697
Sulzer	2082 d	2083
Baltimore	22¼	95
Pennsylvania	86½	88½
Italo-Argentina	29½	28½
Royal Dutch	269½	273½
Sodec	26¼	26
Standard-Oil	293½	297
Union Carbide C.	265 d	265
Du Pont de Nem.	423½	424
Eastman Kodak	222½	221
General Electric.	272	272
General Motors	223 d	225
Internat. Nickel	172	175
Kennecott	372	372
Montgemery W.	323	325
National Distillers	153½	154
Allumettes B.	44½	46
Un. States Steel	187	189
AMCA $	32.55	32.75
SAFIT £	11.13ex	11.13ex
FONSA c. préc.	130	130.50
SIMA	1050	1050

Genève : Actions	Cours du 1	Cours du 2
Aramayo	26½	27
Chartered	38½o	38 d
Azote	—	—
Caoutchoucs	61 o	61 o
Sipef	31 o	30
Securities ord.	122	23½
Canadian Pacific	239	142½
Inst. Phys. au p.	295	298 o
Sécheron, nom.	535	550 o
Separator	160	162
S. K. F.	242	247
Bâle :		
Ciba	2890	2898
Schappe	1080	1090
Sandoz	4720	4725
Hoffmann-La R.	5460	5460

Billets étrangers :	Dem.	Offre
Francs français	1.07½	1.09½
Livres Sterling	10.52	10.70
Dollars U. S. A.	4.34	4.36½
Francs belges	8.04	8.16
Florins hollandais	103.50	105.50
Lires italiennes	0.63½	0.66
Marks allemands	83.—	85.—

Bulletin communiqué par l'UNION DE BANQUES SUISSES

CAPITOLE mercredi, à 15 h. 30 **«LA FILLE DE LA JUNGLE»** **MATINEE POUR ENFANTS** Prix pour enfants Fr. 1.— et Fr. 2.—

Diplômé de l'Académie Internationale de coupe de Paris

LA COUPE
LA QUALITÉ
L'ÉLÉGANCE

assurent le succès de nos vêtements sur mesure

J.-P. DIACON

Tailleur pour Dames et Messieurs

Tél. 2.41.20, rue Léopold-Robert 22 **A TRIANON**

Pommes de terre pour encaver

BINDJE	Fr. 26.-	les 100 kg.
BOEHMS	Fr. 24.-	les 100 kg.
ERDGOLD	Fr. 22.-	les 100 kg.

prises au magasin

Pour livraisons à domicile, majoration de Fr. 1.50 par 100 kg. Seuls La Chaux-de-Fonds et Le Locle entrent en considération.

COOPERATIVES Réunies

DEFENDENT VOS INTERETS DE CONSOMMATEUR

Pour les journées plus fraîches, déjà une

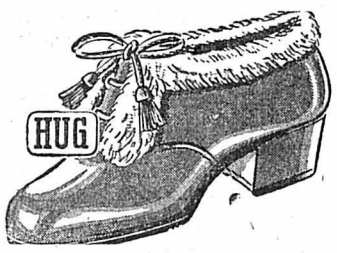

PANTOUFLE douillette

art. à revers, dep. Fr. **6.90**
avec talon dep. Fr. **12.80**
art. cuir dep. Fr. **17.80**

Arrivages réguliers dans tous ces articles
Voyez nos vitrines spéciales!

CHAUSSURES J. KURTH S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS

Au Petit Louvre

Place de l'Hôtel-de-Ville

Pour fillettes

MANTEAUX DE DRAP
MANTEAUX EN TEDDY BAER
ROBES DE LAINAGE en uni et écossais
JUPES unies et écossaises
PULLOVERS fantaisie
JAQUETTES - PYJAMAS
CHEMISES - CHEMISES DE NUIT
CALEÇONS

Pour tout achat à partir de Fr. 10.—, il sera offert une plume Biro

Nous préférons accroître notre clientèle, en vendant plus, à des conditions avantageuses, plutôt que moins, en vendant plus cher!

Voilà pourquoi nos prix sont étonnamment bas! C'est du reste ce que comprennent toujours plus de fiancés et amateurs de meubles qui, désirant payer leur mobilier moins cher, l'achètent chez Meubles G. Meyer, à Neuchâtel, la maison connue depuis des années pour sa qualité et son bon marché réel!

Horloger complet

30 ans, connaissant toutes les parties, habile, cherche place au mois. Même adresse, on entreprendrait

remontages de mécanismes

de barillets et coqs. Ecrire sous chiffre F.I. 17662 au bureau de L'Impartial.

Manœuvre

travailleur, consciencieux, pouvant s'adapter rapidement à n'importe quels travaux d'atelier, cherche place dans fabrique d'horlogerie ou branches annexes. — Ecrire sous chiffre M. A. 17787 au bureau de L'Impartial.

Employé de bureau

très bonne culture générale, ayant pratique, cherche place dans entreprise du bâtiment, gérance immobilière, imprimerie, usine ou commerce. — Faire offres sous chiffre H. J. 17783 au bureau de L'Impartial.

RHABILLAGES montres pendules-réveils. Spécialistes pour pendules neuchâteloises

E. & A. MEYLAN

Paix 109. Tél. 2 32 26. S120

NEUCHATEL

CABARET TIP-TOP

Une ambiance sympathique.
Les meilleures attractions.

MOBILIA AG. Wohnungseinrichtungen OLTEN

A ECHANGER pignon de 2 pièces et cuisine, au Locle, rue de France, contre un

appartement

à La Chaux-de-Fonds. — Offres à case postale 10240, La Chaux-de-Fonds

Domaine-Restaurant

On cherche à reprendre dans région proche d'une ville ou d'un village, domaine avec café-restaurant. Achat ou promesse de vente non exclus. — Faire offres sous chiffre R.M. 17365 au bureau de L'Impartial.

Avec un chèque-image SILVA, si apprécié

même remplacer une composition de peaux. 5 queues de renard platiné font aussi beaucoup

Canton

LES BÉRETS
MOSSANT
DAMES
sont arrivés

Rue Léopold Robert 29

Ce sont les queues de nombreux animaux à fourrure qui font le chic de ces modèles. Quoi de plus...

De nouveau

les délicieuses

langues grisonnes

CHARLES JAFF DUVOISIN

Promenade 19 Téléphone 2.12.96

Travail à domicile

Quelle fabrique apprendrait petite partie d'horlogerie ou sortirait éventuellement travaux de mécanique (ajustages) à quelques membres de notre section?

Prière de faire offres à l'**Association suisse des invalides**, section de La Chaux-de-Fonds.

Fabrique VULCAIN
cherche
ouvrière
connaissant bien la fourniture
ouvrières d'ébauche
qualifiées

Pour une belle
permanente
SALON ANDRÉ
Téléph. 2.28.41
Daniel-JeanRichard 24 (face Ariste-Robert)

Elle a raison

la maîtresse de maison qui achète ses

Tapis d'Orient

chez le spécialiste. Elle y trouve non seulement le choix et la qualité, mais encore le bon goût.
Avant de vous décider pour un achat, voyez les tapis d'Orient de la Maison

SPICHIGER

49, Temple-Allemand Tél. 2 26 34
LA CHAUX-DE-FONDS

Pourquoi vous priver des avantages que le progrès vous apporte, alors que vous pouvez obtenir

à crédit

contre de petits versements mensuels
1 machine à laver MAYTAG, qui lave, cuit, rince, essore, et rendra votre jour de lessive plus agréable que jamais
1 armoire frigorifique PHILCO, les plus modernes du monde
1 aspirateur ULTRA-ELECTRIC dernier modèle, qui par sa présentation élégante, la qualité des matériaux qui servent à sa construction et sa grande puissance de travail, vous enchantera
Démonstration à domicile partout sans engagement. Discrétion

MARCEL PFENNIGER
APPAREILS MENAGERS
Serre 36 La Chaux-de-Fonds Tél 2 62 15
Service spécial d'entretien et réparation

GRANDS BUREAUX à louer

centre de la ville, 1er étage de 4 pièces, total 60 m2. Chauffage général. Libre pour le 30 avril 1952.

Ecrire sous chiffre J. U. 17550 au bureau de L'Impartial.

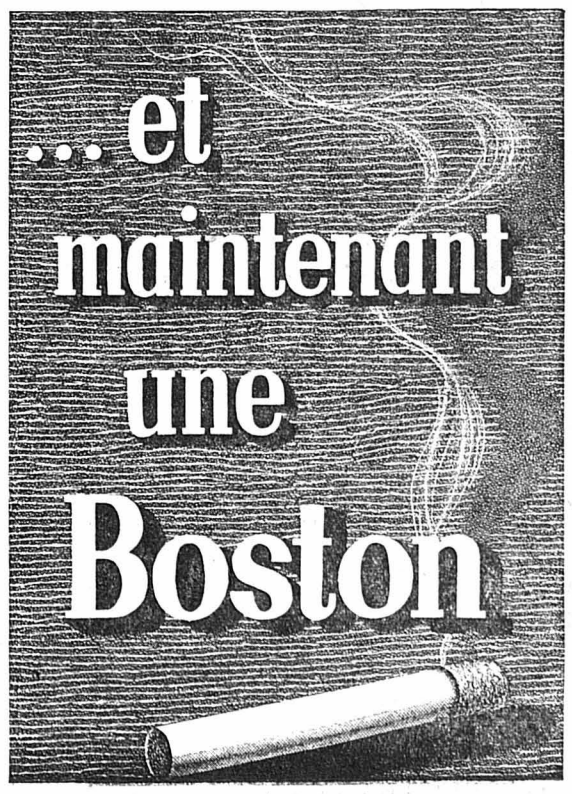

Le quart d'heure agricole

La crise agricole n'est pas une spécialité suisse

Mêmes causes et mêmes effets en France et en Amérique. — Partout on recherche des remèdes qui se révèlent inopérants par la faute de l'étatisme. — Il faut désendetter la petite propriété rurale.

(Corr. part. de « L'Impartial »)

Saignelégier, le 2 octobre.

Dans une revue française, M. Claude Morgat constate qu'en France la crise agricole s'aggrave parce que la propriété rurale est endettée et hypothéquée jusqu'aux racines de ses cultures. Ainsi, les dettes contractées par la paysannerie, sous forme de demandes de prêts aux caisses de crédit, sont passées de 84 milliards à 123 milliards en une année, de 1949 à 1950.

En Suisse, l'endettement de la paysannerie est encore plus fort qu'avant la guerre. Il dépasse six milliards, pour une population laborieuse qui n'est que le 20 % de la population totale et qui n'émarge que le 12% au revenu national. On aimerait bien savoir qu'elle est la dette des autres fractions de la population.

Cette situation financière trop chargée pour le rapport d'un petit domaine rural est une première cause de la désertion des campagnes par la jeunesse paysanne. En outre, cette situation tient essentiellement à ce que les baisses importantes survenues sur certains produits agricoles de base, n'ont pas été compensées par une diminution correspondante des charges auxquelles doivent faire face les exploitants ruraux: frais de production et d'équipement, ainsi que les charges fiscales et sociales.

Il est remarquable, dit M. Morgat, que la mévente des produits du sol ne résulte pas seulement du jeu normal des lois de l'économie libérale... L'intervention de l'Etat a pesé — et continue à peser — d'un grand poids sur les marchés agricoles.

« Le garde-champêtre »

M. Tanner, commentant les lignes de M. Morgat, dans le « Journal d'agriculture suisse », ajoute :

« Il n'est donc pas niable qu'en tous pays, le paysan pâtit de l'aide de l'Etat, aide qu'il a sollicitée aux heures de grand péril, mais qui s'est transformée en tutelle. C'est l'Etat qui est devenu le maître et seigneur, et, dans ce nouveau régime féodal, les paysans ont conservé la situation inférieure où on prétend les maintenir dans l'intérêt de la prospérité nationale. (On sait quel est le sort des paysans dans les pays à dictature.)

Le dirigisme d'Etat, en matière de production agricole, ne doit entrer en fonctionnement qu'aux heures difficiles, c'est-à-dire en cas de pénurie ou en cas de surproduction, car en ces circonstances, toute l'économie du pays peut en subir de graves conséquences.

Le Plan Wahlen est le type du plan dirigiste imposé en période de pénurie. Mais cette année, à l'heure de la surproduction dangereuse, l'Etat n'a pas su, n'a pas voulu ou n'a pas pu (cela dépend du parti politique auquel on appartient) appliquer des décisions pratiques et utiles. Pourquoi demander cela à l'Etat ? Parce que ni en France, ni en Suisse on n'ose laisser les paysans arranger leurs affaires eux-mêmes. Mais alors, si on leur impose un régime qui n'est pas celui qui leur permet de vivre, qu'on les fasse vivre par d'autres moyens, même s'ils n'ont qu'un caractère transitoire.

Le rôle naturel de l'Etat est celui d'arbitre, et non de bonne à tout faire. Plus on demande à l'Etat de travailler pour les autres, moins il travaille convenablement, plus il s'encombre de commis et de paparasse.

On n'a pas fait grand'chose en Suisse, pour permettre au paysan de produire à meilleur compte. On lui fixe le prix du lait au gré de manoeuvres politiques plus ou moins convenables, mais jamais on ne lui a accordé les rabais nécessaires pour produire au rabais !

On lui prête de l'argent à un taux industriel ; on lui vend, à des prix industriels, des denrées à convertir en produits agricoles sous-évalués.

Or, ce régime a créé des habitudes d'agir et de penser qu'on n'ose pas modifier, si peu soit-il. Le consommateur y voit une machine à freiner les revendications paysannes et le paysan, un chef-d'oeuvre d'administration démocratique.

Le temps passe. Les années volent. Les plaintes se transforment en rengaines et, périodiquement, la presse citadine réchauffe les plats qu'elle a cent fois servis.

A chaque modification d'un prix d'une denrée agricole de base, l'Helvétie est prise de spasmes, comme si elle allait enfanter d'un phénomène. Or, en fait de phénomène, il se produit ceci : on consulte les intéressés pour la forme, on cherche un compromis, le Conseil fédéral, comme Jupiter, s'entoure de nuées et, un soir, à la radio, juste avant que les délégués n'arrivent à Berne pour discuter le coup, le speaker de l'Agence télégraphique glisse le prix du lait fédéral entre un discours de M. Truman et un accident d'aviation. Et le tour est joué.

Cela continuera aussi longtemps que les paysans accepteront que ça continue puisque l'abnégation, la discipline et la déception renouvelée sont des vertus nationales.

Et puis, pendant six mois, c'est-à-dire entre deux spasmes laitiers, tout retombe dans le calme. On attend de pouvoir à nouveau, et pour les mêmes motifs, s'énerver, protester, envoyer des articles aux journaux, crier au scandale, menacer...

C'est dans la continuité de ces manifestations que l'Etat découvre la pérennité de ses institutions. »

* * *

Les commentaires de notre éminent confrère, M. Tanner, sont d'un sage et d'un observateur expérimenté, mais conviendra-t-il que la fameuse loi agraire que les Chambres sont en train d'homologuer, et qu'il recommande aux paysans, n'est pas autre chose qu'une nouvelle emprise étatiste sur l'économie agraire ?

Al. GRIMAITRE.

Les résultats du recensement des arbres fruitiers

Dans le canton, le prunier est l'arbre le plus cultivé dans les vergers agricoles mais le pommier prend la première place pour l'ensemble des cultures fruitières.

(Corr. part. de « L'Impartial »)

Cernier, le 2 octobre.

En juin dernier nous avons annoncé dans cette chronique qu'un recensement des arbres fruitiers serait effectué cet été dans tous les vergers, cultures fruitières commerciales et jardins fruitiers du pays. A ce jour, c'est chose faite dans le canton de Neuchâtel et nous pensons que les lecteurs de «L'Impartial» prendront connaissance avec intérêt des résultats de ce recensement.

Mais avant de faire parler les chiffres, nous devons préciser que les indications fournies par ce recensement ne donnent pas le nombre exact d'arbres fruitiers cultivés dans le canton, celui-ci n'ayant pas été effectué dans les communes de montagne où les plantations fruitières ne sont pas importantes. Ces communes sont La Sagne, Les Planchettes, Brot-Plamboz, Les Ponts-de-Martel, La Chaux-du-Milieu, La Brévine, Le Cerneux-Péquignot, Les Bayards, Les Verrières, La Côte-aux-Fées.

Les résultats de l'ensemble des cultures

Le canton de Neuchâtel possède 227,916 arbres fruitiers formés en tiges, demi-tiges, palmettes, cordons, buissons, etc. 121,186 sont la propriété d'agriculteurs et d'arboriculteurs spécialistes, 106,730 sont cultivés dans les jardins de la population non agricole.

Les pommiers groupent le plus grand nombre d'arbres avec 71,507 sujets, puis viennent ensuite 69.319 pruniers, 50.224 poiriers, 21.139 cerisiers, 5.507 noyers, 5.263 pêchers, 2.604 cognassiers et 2.303 abricotiers. Le district de Boudry compte le plus grand nombre d'arbres, soit 85.071, celui de Neuchâtel 83.831, le Val-de-Ruz 35.955, le Val-de-Travers 12.955. Les trois communes des Montagnes recensées, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Les Brenets, donnent un total de 10.074 arbres, dont 5798 seulement pour La Chaux-de-Fonds.

La commune de Neuchâtel arrive en tête avec 29.532 arbres. Ensuite nous trouvons Thielle-Wavre 16.213, Le Landeron 10.432, Boudry 10.222, Bevaix 9.557. Puis suivent dans l'ordre, Corcelles-Cormondrèche, St-Aubin, Cortaillod avec 8 à 9.000 arbres, Gorgier, Colombier 7 à 8.000, St-Blaise, Peseux 6 à 7.000, La Chaux-de-Fonds, Marin, Cornaux 5 à 6.000, Cernier, Cressier, Couvet, Rochefort, 4 à 5.000, Bôle, Dombresson, Auvernier, Savagnier, Hauterive, Fenin-Vilars-Saules 3 à 4.000, Boudevilliers, Fleurier, Vaumarcus, Lignières, Les Geneveys-sur-Coffrane, Les Brenets, Le Locle, Fresens, 2 à 3.000, Fontainemelon, Travers, Montalchez, Fontaines, Coffrane, Villiers, Montmollin, Môtiers 1 à 2.000. Enfin, il a été dénombré entre 500 et mille arbres à Noiraigue, Les Hauts-Geneveys, Buttes, Valangin, Le Pâquier, Brot-Dessus, Engollon, Enges, Saint-Sulpice. Boveresse ferme la marche avec 486 sujets.

En établissant cette classification nous avons constaté, avec satisfaction et quelque peu d'étonnement, que La Chaux-de-Fonds avec ses 2210 pommiers, 521 cerisiers, 1921 pruniers, 8 pêchers, 21 abricotiers, 1 cognassier et 20 noyers, était de toutes les communes des Montagnes, du Val-de-Ruz et du Val-de-Travers celle où il avait été dénombre le plus d'arbres. De plus, il est remarquable que seulement douze communes peuvent revendiquer un nombre d'arbre supérieur à celui de La Chaux-de-Fonds. Ces chiffres prouvent que l'arboriculture compte de nombreux adeptes dans cette commune en dépit des grosses difficultés que le climat leur oppose à tous instants.

L'effectif des vergers agricoles

Toutfois, il ne faut pas oublier que cette statistique porte uniquement sur le nombre d'arbres lequel ne peut servir de base pour l'estimation des possibilités de récoltes. Par exemple, il ne fait aucun doute que la production des 2427 arbres de Vaumarcus est certainement plusieurs fois supérieur à celle des 5798 arbres de La Chaux-de-Fonds. L'âge des arbres et les soins qu'ils reçoivent peuvent également influencer considérablement les récoltes. D'autre part, pour évaluer les possibilités de production d'une région, en vue du ravitaillement de la population, seuls les arbres des vergers agricoles et des cultures commerciales doivent être pris en considération. A ce propos, le recensement nous confirme avec éclat que dans notre canton le prunier est l'espèce d'arbre la plus cultivée dans les vergers agricoles, dans lesquels on compte, en moyenne, 3 pruniers pour 2 pommiers et 1 cerisier. Cette prédominance du prunier est le fait de la simplicité de sa culture, des conditions de culture favorables et de la facilité d'écoulement de ses fruits, notamment la prune Bérudge et le pruneau Fellemberg. Au total nos vergers agricoles possèdent 39,645 pruniers, 26,998 pommiers, 13,870 cerisiers, 11,167 poiriers de table et à cidre, 4,317 noyers et 976 cognassiers conduits en tiges.

La répartition géographique des arbres

Une étroite relation existe entre la nature du sol, le climat et la répartition des arbres sur notre territoire. La récapitulation suivante, concernant les principales communes arboricoles, confirme, en effet, que le cerisier prédomine dans les sols séchards et chauds de la Béroche alors qu'il est peu représenté dans les terres lourdes et plus froides du Val-de-Ruz. Inversément ces mêmes terres du Val-de-Ruz conviennent mieux au pommier que celles de la Béroche et du Vignoble en général. Quant au prunier, il est à sa place aussi bien dans le Vignoble que dans les Vallées. On constatera également une élévation de la proportion des pommiers dans les terres fortes du Plateau de Wawre.

Communes	Pommiers	Poiriers	Cerisiers	Pruniers
Marin-Epagnier	1454	608	238	963
Thielle-Wawre	1080	962	277	468
Cornaux	1089	347	281	2739
Cressier	836	437	235	1929
Le Landeron	1829	1371	406	3639
Boudry	2943	1067	1001	2510
Bevaix	1372	631	1284	3037
Gorgier	1138	596	1915	1947
St-Aubin-Sauges	1277	1468	1564	1755
Cernier	810	651	54	291
Chézard	980	206	102	794
Savagnier	1077	280	523	788
Boudevilliers	1254	493	124	957

Ces chiffres concernent les arbres tiges des vergers agricoles.

La première conclusion à tirer de ce recensement est que dans notre canton le nombre d'arbres cultivés a triplé depuis le dernier dénombrement de 1929, lequel donnait un total d'environ 70,000 arbres. Si la même constatation est faite pour la Suisse entière — et nous ne doutons pas qu'elle le sera, certains cantons ayant décuplé leurs plantations fruitières — on s'explique aisément pourquoi l'écoulement des récoltes pose parfois des problèmes quasi insolubles. Il faut espérer que ce recensement fera comprendre (enfin) aux arboriculteurs que notre production fruitière a atteint un plafond qu'ils ne sauraient dépasser sans s'exposer aux plus graves difficultés.

J. CHARRIERE.

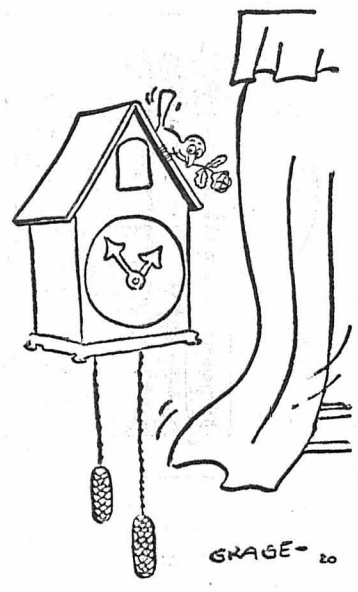

Rendez-vous à deux heures.

Chronique jurassienne

Villeret. — Succès horloger.

(Corr.) — Du rapport présenté par la Direction de l'Observatoire cantonal de Neuchâtel, sur l'exercice 1950, il ressort que la Manufacture d'horlogerie Lavina S. A. a obtenu trois bulletins de marche, dans la catégorie des chronomètres destinés à être portés en bracelet. Ce résultat mérite d'être signalé, car les trois chronomètres en question ont été fabriqués par Lavina avec ses propres ébauches, pour sa production de série (il s'agit en effet de 13 lignes, calibre 105, couramment utilisé dans la production des montres Lavina). Lavina fait figure de novateur et l'effort poursuivi dans cette voie est bien dans la ligne de notre industrie horlogère suisse. Nous souhaitons à cette manufacture encore d'autres succès dans sa recherche de la précision.

Moutier. — Vingt-cinq ans au service des P. T. T.

(Corr.) — M. Arthur Martin, conducteur du car Moutier-Souboz, a fêté le 1er octobre le 25e anniversaire de son entrée au service des PTT. Jour après jour et avec une fidélité digne de tout éloge, il a conduit son car avec sûreté et n'a jamais enregistré d'accident.

Toutes nos félicitations et nos voeux.

M. Peron accuse les Etats-Unis

d'être à l'origine du «pronunciamento» avorté

BUENOS-AIRES, 2. — AFP. — **« La révolte qui vient d'avorter n'est pas autre chose que le résultat de l'action de M. Spruille Braden, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Buenos-Aires», a déclaré le président Peron au cours d'une conférence de presse réservée exclusivement aux journalistes argentins, et qui a été diffusée par la radio d'Etat.**

« Braden, a poursuivi le président Peron, en a été l'initiateur en employant les services de son ambassade et tout l'argent dont il disposait pour provoquer des actes subversifs en 1945. Je ne m'explique pas comment, à un mois des élections au cours desquelles le peuple peut seul décider de son destin, une révolution puisse se justifier. »

Revenant sur le rôle qu'aurait joué en Argentin M. Spruille Braden, le président Peron a affirmé :

On complote maintenant de l'extérieur

« Devenu secrétaire d'Etat adjoint pour l'Amérique latine, M. Braden a continué à travailler en vue de provoquer la guerre civile, et l'arrivée à Buenos-Aires, comme ambassadeur des Etats-Unis, de M. Messersmith, a eu pour résultat le départ d'Argentine de tout le personnel que M. Braden utilisait aux fins d'espionnage. On sait que le chef de l'espionnage nord-américain, M. Griffith, s'est installé à son propre compte à Montevideo. »

« Auparavant, on complotait de l'intérieur, maintenant c'est de l'extérieur », a continué le président Peron qui a ajouté : « Je connaissais déjà ce mouvement subversif, mais on ne lui avait attaché aucune importance et il a été démontré qu'il n'en avait pas. Ce mouvement civil et militaire, comme on l'a qualifié, a été inspiré par des officiers de réserve, en accord avec des personnalités politiques connues. Grâce à nos informations nous avons pu identifier ces personnages. »

Affirmant que le mouvement révolutionnaires n'était pas dirigé contre le gouvernement, mais contre le peuple, le président Peron a rendu hommage à l'attitude des militaires qui, a-t-il dit, ont accompli leur devoir. Le chef de l'Etat argentin a ajouté, à propos des promoteurs de l'insurrection, qu'il y avait en eux une forte dose de folie, mais qu'ils avaient endossé des responsabilités qu'ils devraient reconnaître face à la loi.

Le président ne lésinera pas...

« Je m'en tiendrai aux termes de la loi, a précisé le président Peron. Ce qui est juste sera fait, car je n'ai de rancoeur personnelle contre personne. »

Répondant à un journaliste, il a indiqué que les militaires fidèles à l'Etat seraient promus et récompensés et qu'il « ne lésinerait ni sur les récompenses ni sur les châtiments ».

Nouvelles arrestations

BUENOS-AIRES, 2. — Reuter. — **Plusieurs chefs des partis de l'opposition ont été arrêtés à la fin de la semaine. C'est notamment le cas de MM. Horacio Thedy, secrétaire général du parti démocratique-progressiste, et J. Martella, un socialiste. Tous deux sont accusés par la presse péroniste d'avoir appuyé le coup d'Etat manqué du général Menendez. Cette même accusation est portée contre MM. Balbin et Frondizi, candidats radicaux à la présidence et à la vice-présidence de la République. On signale aussi que la presse gouvernementale prend maintenant à partie le candidat conservateur, M. Pastor. M. Palacio, leader socialiste arrêté vendredi, a été relâché 24 heures plus tard.**

Seuls les avions de ligne sont autorisés à survoler l'Argentine.

Le Capitaine Fracasse

d'après le célèbre roman de Théophile GAUTIER

Le trouble de Fracasse venait de ce que dans la loge de la salle occupée par le vieux seigneur à cheveux blancs accompagnant une belle jeune fille à la toilette éblouissante et à l'air hautain, Fracasse venait de reconnaître son ancienne voisine, Yolande de Foix. Humiliation intolérable pour Sigognac.

Cependant, si Fracasse renonçait à jouer pour ne pas se couvrir de ridicule devant la belle Yolande, il allait mettre ses camarades dans l'embarras et se déconsidérer aux yeux d'Isabelle. C'est pourquoi il eut la force de se ressaisir et interpréta son rôle avec plus de verve qu'il ne l'avait encore fait jusqu'ici. (91)

A l'entracte, le Tyran s'élança dans les coulisses vers Sigognac pour le féliciter de son jeu, tout en lui demandant de se ménager un peu plus à l'avenir, car sa santé ne résisterait pas à de telles dépenses. Sigognac accueillit ces compliments avec un sourire un peu triste, se demandant si Yolande l'avait reconnu.

1851 Bally 1951

Modèles d'automne pour la jeune élégante

Les chaussures Bally cousues trépointe sont insurpassables

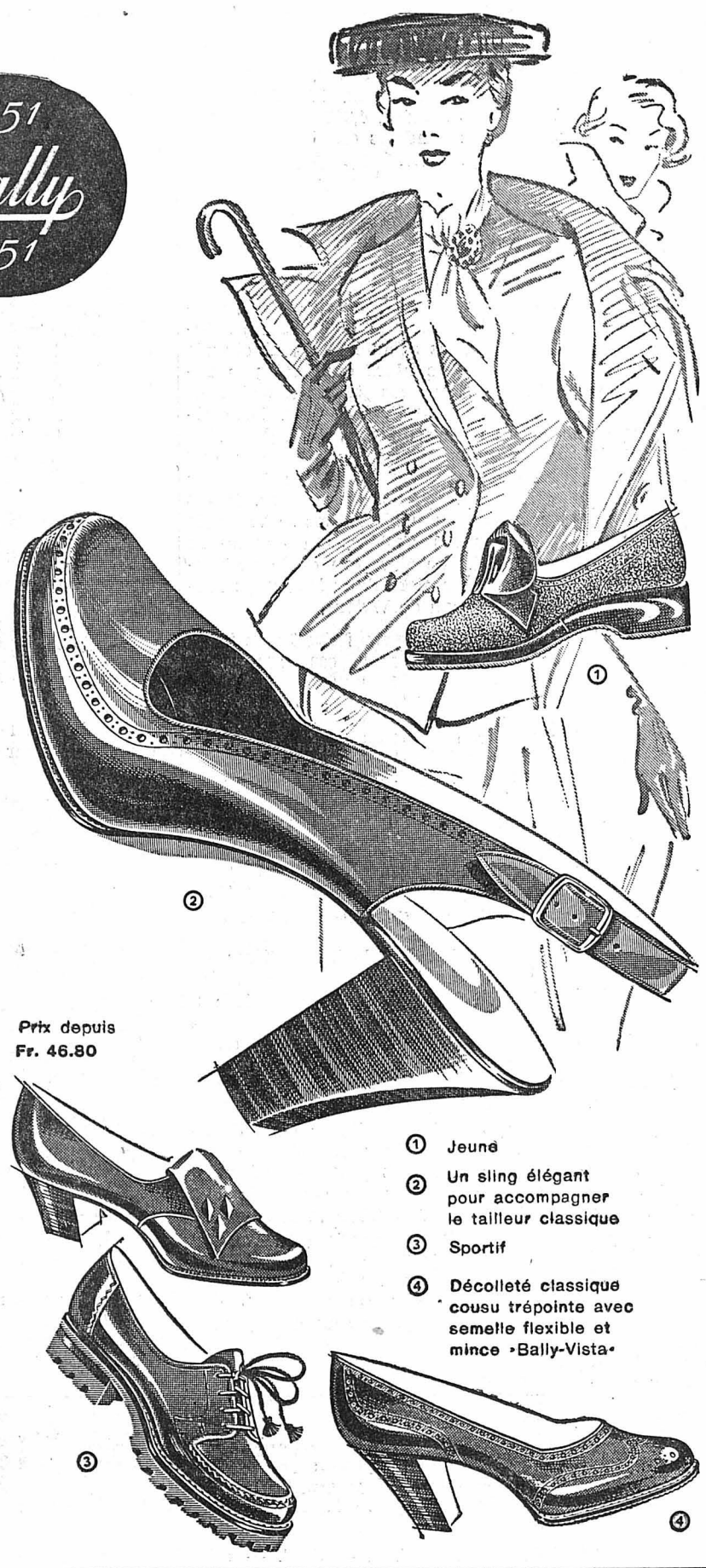

Prix depuis Fr. 46.80

① Jeune

② Un sling élégant pour accompagner le tailleur classique

③ Sportif

④ Décolleté classique cousu trépointe avec semelle flexible et mince »Bally-Vista«

FIANCÉS, n'hésitez pas à profiter de notre service auto pour venir à Neuchâtel choisir votre mobilier. Une simple carte postale et sur rendez-vous fixé par vous-mêmes, nous viendrons vous chercher afin de vous présenter notre choix unique en mobiliers complets.

Payement par **acomptes** sur demande. La maison en vogue :

Meubles G. Meyer NEUCHATEL

rues St-Honoré - St-Maurice et Faubourd de l'Hôpital 11, à **Neuchâtel.**

Tél. (038) 5 23 75.

Sténographie Dactylographie

Leçons particulières et cours par petits groupes, divers degrés. Entraînement. Entrée à toute époque. 22054

ECOLE BENEDICT

rue Neuve 18

Téléphone 2.11.64

Offre d'emploi

Personne connaissant la machine à écrire et pouvant servir au magasin, est demandée de suite ou à convenir. Eventuellement les après-midi. Discrétion absolue. Ecrire sous chiffre : **F. O. 17171,** au bureau de L'Impartial

80 pour cent

de nos ventes sont dues aux recommandations de nos clients satisfaits ; chacun est content des Meubles Meyer, Neuchâtel, car ils sont plus beaux, plus solides, meilleur marché !

Ramoneur

Pour date à convenir, bon ouvrier demandé (place stable) chez **L. Barmaverain,** 17, rue Louis-Favre, **Genève.** Tél. 3 19 82.

On engagerait :

Manœuvres

spécialisés

mécaniciens-ajusteurs

Places stables, bons salaires. — Faire offres ou se présenter à **Greuter S. A.,** Numa-Droz 174, La Chaux-de-Fonds.

Les fiancés

choisissent leurs meubles là où ils sont meilleur marché et où ils leur plaisent le mieux... c'est pourquoi ils les achètent chez Meubles G. Meyer, à Neuchâtel, qui a un choix véritablement grandiose de mobiliers, et à des prix surprenants !

VAISSELLE

Dans une mousse ultra-riche, la vaisselle deviendra impeccablement propre d'elle-même et brillera comme un miroir!

SALOPETTES

FIX est insurpassable pour tremper et laver du linge et des salopettes très sales et crasseux.

CASSEROLES, VERRERIE, FENÊTRES.

Tout, dans la cuisine et le ménage, comme casseroles, carafes, bouteilles, fenêtres, planchers, parois, etc., deviendra aussitôt resplendissant de propreté et reluira comme un miroir!

FIX est étonnamment avantageux!

Un grand paquet ne coûte que Fr. 1.-

Nettoyer avec FIX... un jeu d'enfant ...et tout brille *comme un miroir!*

Aiguilles

Nous cherchons, pour entrer de suite :

1 ou 2 ouvrières

sur diverses parties, et

2 jeunes filles

S'adresser UNIVERSO S. A. No 2, Progrès 51-53.

Les bons **VOWA**

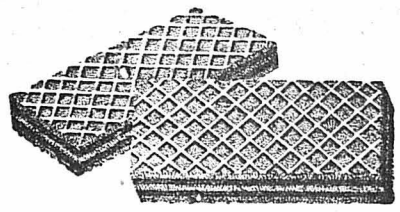

Nous expédions directement de la fabrique et à des prix de fabrique contre remboursement

GAUFRETTES de première qualité **Fr. 3.30** le kilo

BISCUITS MÉLANGÉS

avec des gaufrettes à **3.90** le kilo, plus port et emballage. Toujours frais et croquants.

VOWA S. A., Fabrique de biscuits et gaufrettes, Gartenstrasse 9, WETTINGEN (Aarg.)

— Tu viens boire un verre ?

— C'est gentil, mais j'ai rendez-vous avec ma fiancée, nous allons choisir notre mobilier !

— Alors un bon conseil ! fais comme moi, la satisfaction d'avoir été bien servi et va chez Meubles G. Meyer, à Neuchâtel, et tu auras la satisfaction d'avoir été bien servi et d'avoir payé moins cher ! Et en plus, en cas d'achat, ton billet C. F. F. te sera remboursé.

Coiffure

Raymonde

PARC 31 b - Tél. 2.14.28

Faites une

permanente «Jamal Newfluid-wave»

R. & R. Spychiger-Guggisberg

Avec des **WRIGLEY'S** CHEWING GUM *tout va mieux!*

En vente partout

INSTITUT DE BEAUTÉ

Mlles MOSER & TISSOT

PARC 25 TÉL. 2.35.95

Traitement spécial de la cellulite, procédé moderne

Soins scientifiques du visage

PEELING végétal - Poils superflus

Dépôt des Produits HÉLÉNA RUBINSTEIN et Dr N.-G. PAYOT

André MONNIER-ZWINGELSTEIN

LA BOITE-aux-PENDUS

ROMAN POLICIER

La valise de Radowsky s'adossait au mur, couvercle levé. Je la saisis. Puis, j'en vidai le contenu sur la table, d'un coup sec. Au bruit que fit la cascade des objets de toilette, le Polonais releva la tête.

Il ne prononça pas une parole.

Mais il me fixa un long moment, avec une intensité où l'on ne savait ce qui dominait, de la haine ou de la raillerie.

Je n'aimais pas beaucoup ce regard-là. Car s'il me signifiait: « Je t'enverrais volontiers du plomb dans la peau », il voulait dire aussi : « Cherche toujours, imbécile ! Tu ne trouveras rien... »

Et, de fait, mon inspection demeura sans résultats. Ni les vêtements et objets renfermés dans la valise, ni la valise elle-même ne livrèrent la cachette et les perles escomptées.

La veste de Radowsky pendait au dos d'une chaise. Je la visitai, la retournai, la palpai sur toutes les coutures. Rien, en dehors du portefeuille et de quelques papiers sans importance...

Le trench-coat et le béret me réservèrent, de leur côté, la même désillusion.

Et ce petit salopard qui continuait de me défier par ses coups d'oeil chargés de lueurs narquoises...

C'était vexant en diable. Et pourtant, je n'avais pas la moindre intention d'abandonner la partie. Elle était engagée. Je la jouerais jusqu'au bout !

— Rapplique ici, le gars ! Et retourne-moi tes poches...

Radowsky s'exécuta. Il paraissait à peu près remis de son malaise, et le sang chassait par degrés la pâleur de son visage.

Evidemment, je me tenais sur mes gardes. Mais on ne peut pas tâter le pantalon d'un individu à distance. Et quand on se mêle d'ouvrir le col de la chemise, pour vérifier si par hasard...

Bon Dieu ! En apercevant le petit sac de toile blanche au renflement révélateur, posé sur la poitrine du gars, l'émotion me paralysa deux secondes.

Ce fut une seconde de trop. Car déjà les doigts du Polonais me sautaient à la gorge, qu'ils entourèrent de leur étau cruel.

Je n'eus que le temps de croiser les mains en avant du corps et de projeter mes bras, de bas en haut, contre ceux de mon adversaire. Cette parade inattendue, où s'étaient concentrées toutes mes forces, rompit la prise dangereuse du Polonais.

Je reculai de deux pas. Radowsky bondit avec un tel élan, le poing à hauteur de mon visage, qu'en voulant éviter le choc, je glissai, perdis l'équilibre, et tombai en arrière.

Mais à peine mes reins avaient-ils touché le plancher, que je me tournais sur le côté.

Accrocher une jambe du gaillard par la partie postérieure, avec la pointe de mon pied droit, fut ma première réaction. Un vigoureux coup de talon du pied gauche suivit presque aussitôt. Et comme il s'appliquait sur la rotule du Polonais, le gaillard bascula à son tour, en éructant un juron.

L'instant d'après, nous luttions à terre, poitrine contre poitrine, nous servant tour à tour de nos doigts et de nos poings soit pour nous saisir au cou, soit pour nous bourrer la nuque et les côtes de coups forcenés.

Combien de temps fûmes-nous ainsi ? Je ne saurais le dire. Le sang et la sueur me mouillaient la figure. Je n'avais qu'une idée : défendre ma peau. Car je sentais chez l'autre une détermination farouche. Le salopard était une bête sauvage accrochée au piège. Surpris dans sa tentative de fuite, il savait que je ne le lâcherais plus. Et le seul moyen qui lui restait de sortir libre de l'hôtel était de me passer sur le corps.

— Les perles ?... hoquetait-il. Les perles ? Tu ne les auras pas... Jamais !...

Brusquement, comme les doigts d'une de ses larges pattes essayaient de s'enfoncer dans mes yeux, je parvins à le frapper au cartilage thyroïde. Il poussa un cri étranglé, et je sentis une détente dans son étreinte. Un armlock avec retournement de la main, dans le meilleur style judo, accueillit cette défaillance.

Mais au moment où je me relevais, le gars voulut me saisir à la ceinture. Je l'écartai d'un vigoureux coup de paume à la pointe du menton. Pas assez vigoureux, toutefois pour étourdir définitivement mon adversaire.

Car, après un court instant de répit, il sauta sur ses pieds avec une agilité surprenante, et s'élança à nouveau vers moi. J'allongeai la jambe. Celle-ci s'inséra où il fallait. Et Radowsky tomba, face en avant.

Alors, je m'assis sur ses reins, et me mis à lui travailler la nuque avec la régularité d'un marteau-pilon. Lorsqu'il fut à point je retournai le gars, et lui gratifiai la bouche et la mâchoire de deux caresses supplémentaires auxquelles il ne résista pas.

Il gisait maintenant inerte, les lèvres boursouflées et sanglantes, avec l'air désarticulé d'un clown mimant un évanouissement.

Mais déjà ma main se glissait dans l'entrebaillement de la chemise et saisissait le petit sac retenu par une tresse, comme un scapulaire...

Oui. C'étaient bien elles. Mes doigts les avaient de suite devinées. Avouerai-je que je ressentis une véritable joie de collégien à les extraire, l'une après l'autre, de leur prison de toile ?

Quarante-huit... Il n'en manquait aucune... Je les recomptai, pour me persuader que mon calcul était juste. Et sans doute me serais-je attardé à la contemplation de ces magnifiques perles — dont la pureté et l'éclat exerçaient sur l'oeil une insurmontable fascination — si la voix de l'hôtelier n'était venue me rappeler aux exigences de la réalité.

(A suivre.)

CERCLE DU SAPIN
La Chaux-de-Fonds

SAMEDI 6 OCTOBRE 1951

BAR - BAR

Sous les auspices du HOT-CLUB DE LA CHAUX-DE-FONDS
et de la FEDERATION SUISSE DE JAZZ

★ GRANDE NUIT DE JAZZ ★

Dès 24 heures : *„ JAM SESSIONS " avec danse*

Dès 21 heures : *CONCERT*
avec la collaboration
des orchestres :

ROYAL DIXIELAND BAND
MODERN JAZZ GROUP
NEW ORLEANS WILD CATS
THE HARLEMS

Vente annuelle

Vendredi 5 et samedi 6 octobre 1951

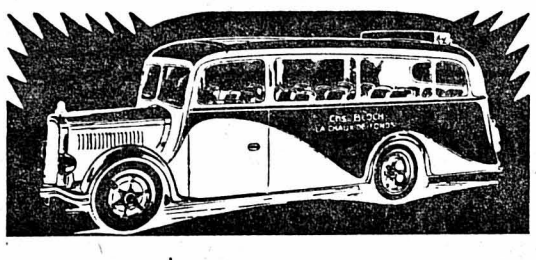

Mercredi 3 octobre Dép. 13 h. 30	La Vue-des-Alpes - Le Val-de-Ruz **CHASSERAL** Les Gorges de Douane Prix de la course Fr. 12.—
Jeudi 4 octobre Départ 14 h.	**SOMMARTEL** Prix de la course Fr. 5.—
Samedi 6 octobre Départ 13h.30	La Brévine - Le Val-de-Travers **LE CHASSERON** Retour par les bords du lac de Neuchâtel Prix de la course Fr. 12.—
Dimanche 7 octobre Départ 7h.30	Morteau-Les Gorges de Montbenoît Pontarlier **TOUR DU LAC ST-POINT Besançon** Retour par Le Valdahon - Morteau Prix de la course Fr. 17.—

GARAGE BLOCH
Rue de la Serre 62 Téléphone 2.45.01

Mardi 2 octobre

Matches capitaux en championnat cantonal

En nocturne

A 19 h. 45: **DERBY**

OLYMPIC II - LA CHX-DE-FONDS

A 21 h. 00: **NEUCHATEL I**

le champion cantonal 1951

contre **OLYMPIC I**

Si Olympic veut gagner ce championnat, il se doit de battre Neuchâtel I.

2 matches passionnants en perspective.

Venez en nombre encourager les basketteurs locaux.

Tous les sportifs au TERRAIN DU GYMNASE

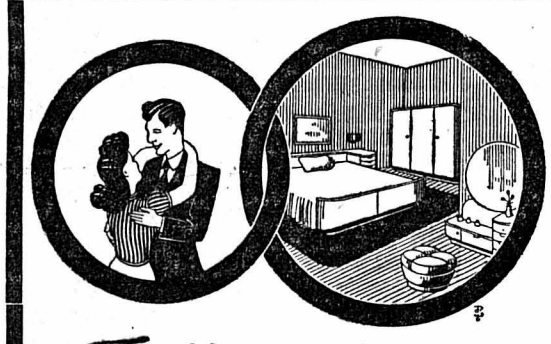

Ton désir est le mien.

ALORS !

Allons choisir notre MOBILIER chez

Meubles G. Meyer
NEUCHATEL
Téléphone (038) 5.23.75

il y a un CHOIX grandiose en

chambres à coucher
salles à manger
studios

et... il paraît... qu'on peut les **ACHETER PAR ACOMPTES**

Auto à disposition

Dr Pfändler absent

jusqu'au 14 octobre

CRI D'ALARME...

Tous les fiancés
se sont donné le mot... Si vous voulez des meubles élégants et de qualité, achetez-les chez Meubles G. Meyer, Neuchâtel, tél. (038) 5 23 75 ; vous les payerez moins cher !

Boucherie GENTIL

Commerce 81 — Tél. 2 22 24

Boudin

Porc salé fumé

Choucroute. Wienerli.

Les fiancés soucieux
de leur avenir savent que lorsqu'ils choisiront leurs meubles, ils les voudront de qualité, afin qu'ils durent toute une vie... c'est pourquoi ils les achèteront chez Meubles G. Meyer, à Neuchâtel, qui allie la qualité au bas prix.

Boîtes de montres «Marquise»

On cherche fabricant de cet article, pour lui offrir nouveautés. — Ecrire sous chiffre A. K. 17790 au bureau de L'Impartial.

Le soir, il reste à la maison...
depuis qu'il a un bon fauteuil de Meubles G. Meyer, à Neuchâtel, pour passer ses soirées.

Lits
Lits turcs remis à neufs sont à vendre depuis Fr. 90.— à l'atelier de tapissier, rue des Terreaux 9, tél. 2.68.42.

Employée de maison bien recommandée cherche place dans famille. — S'adr. à M. Léon Dubois, rue de la Charrière 95 a.

Extra Sommelière est demandée un jour par semaine et un dimanche par mois. — S'adr. à l'Hôtel Guillaume Tell, rue du Premier-Mars 3. 17818

Femme de ménage est demandée pour 1/2 journée par semaine. — S'adr. au bureau de L'Impartial. 17828

Homme est demandé pour 2-3 h. par jour, pour commissions et divers travaux. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 17827

Chambre meublée est demandée de suite par jeune homme. — Ecrire sous chiffre A. P. 17820, au bureau de L'Impartial.

Chambre meublée est demandée par Monsieur. — S'adr. au buffet de la Gare CFF.

A vendre un potager combiné gaz et bois d'occasion. — S'adr. rue de la Ronde 25, au pignon.

A vendre 1 potager à bois émaillé 2 trous, 1 potager à gaz avec four, 1 réchaud à gaz. — S'adr au bur. de L'Impartial. 17833

Au Magasin de Comestibles

Serre 61

et demain mercredi sur la Place du Marché

il sera vendu :

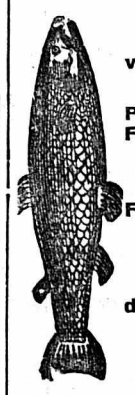

Belles bondelles vidées. Fr. 1.50 la livre.
Palées et féras Fr. 2.- la livre
Filets de perches
Filets de palées
Filets de bondelles
Filets de dorschs frais
Cuisses de grenouilles
Truites vivantes
Escargots

Se recommande, **F. MOSER**
Téléphone 2 24 54. 17846

Remonteur finissages Acheveur Horloger complet

seraient engagés par

Fabriques MOVADO
Départem. RALCO

Jeune dame

cherche travail à domicile. Accepterait de se mettre au courant en fabrique. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 17836

Château d'Oberried
sur Belp près Berne

Institut pour garçons et jeunes gens

Enseignement secondaire, classique, scientifique et commercial (sous contrôle de l'Etat). **Pas d'enseignement en masse** — quatre éducateurs expérimentés partagent la vie de 30 jeunes gens — **Il est donc possible de s'occuper de chacun d'eux d'une façon intense.**
Notre but : **Développer le goût du travail, de l'indépendance, de la responsabilité.**
Développement physique par le sport et les jeux.
Références et prospectus par le
Dr M. HUBER-LEDER.

Madame Léon RICHARD-ETIENNE,
Madame Vve Maurice REYMOND-RICHARD et son fils,
Monsieur et Madame Fernand RICHARD-WUILLOMENET et leur fille,
Madame et Monsieur Henri SEILER-RICHARD,
très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues et dans l'impossibilité de répondre à chacun, remercient sincèrement toutes les personnes qui de près ou de loin ont pris part au grand deuil qui vient de les frapper.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure à laquelle votre Seigneur viendra.

Nous avons le pénible devoir d'annoncer le décès de notre cher époux, papa, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parent,

Monsieur

Emile Etter - Rothacher

enlevé à notre affection, le mardi 2 octobre 1951, dans sa 49me année, après quelques heures de maladie.

Madame Emile Etter-Rothacher et sa fille, Mademoiselle Jacqueline Etter ;
Madame veuve Fanny Etter-Meyrat ;
Monsieur et Madame Charles Etter-Dubois et leurs enfants, au Locle ;
Monsieur et Madame Gérald Etter-Thiébaud et leurs enfants, au Locle;
Madame veuve Philippe Rothacher et sa fille ;
Les enfants et petits-enfants de feu Frédéric Etter-Fuhrer ;
Les enfants et petits-enfants de feu Philippe Rothacher-Balmer ;
Les enfants et petits-enfants de feu Aimé Béguin-Roulin.

La Chaux-de-Fonds, le 2 octobre 1951.

L'incinération, SANS SUITE, aura lieu le **jeudi 4 courant**, à 14 heures.

Culte au domicile pour la famille à 13 h. 30.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire : **rue du Nord 199.**

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

L'Amicale des Contemporains 1903 a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

EMILE ETTER

son cher et regretté vice-président.

Rendez-vous au crématoire, **jeudi 4 courant,** à 14 heures.

Le Comité.

Un instant de réflexion

Quelles seraient pour vous les conséquences d'une longue interruption d'activité due à la maladie ?

Subiriez-vous une diminution de votre revenu ?

MUTUELLE VAUDOISE ACCIDENTS

Moto « Universal» d'armée, 680 cm³, est à vendre. Parfait état mécanique. — S'adresser E. Spring, Hôtel-de-Ville 33 ou à l'atelier vis-à-vis. Téléph. 2 32 27.

Poules Sussex de 1950, en ponte, sont à vendre. — S'adresser aux Grandes Crosettes 28.

Topolino à vendre, en bon état de marche, décapotable, toit neuf, avec chauffage, volant luxe, phare anti-brouillard, bons pneus. Prix Fr. 2000.—, comptant. — Faire offres sous chiffre B. H. 17800 au bureau de L'Impartial.

Potager à bois moderne, petit, émaillé, 2 trous, bouilloire, four, peu servi, à vendre. — S'adr. au bureau de L'Impartial. 17788

Sommelière bonne sommelière est demandée à la **Brasserie Ariste Robert.** 17796

Jeune homme cherche n'importe quel travail, à effectuer les samedis après-midi. — Faire offres sous chiffre J. M. 17784 au bureau de L'Impartial.

Dame cherche occupation pour les après-midis ou heures régulières. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 17781

Appartement de 2 à 3 pièces, dans maison d'ordre, est cherché par 2 personnes travaillant dehors. — Faire offres sous chiffre A. M. 17814 au bureau de L'Impartial.

Logement Jeune dame, avec un enfant, cherche petit appartement d'une chambre et une cuisine pour tout de suite ou à convenir. — Téléphone 2 51 73. 17804

Chambre tout confort, est demandée de suite. — Ecrire sous chiffre A.L. 17678 au bureau de L'Impartial.

Chambre meublée, est demandée de suite par jeune homme sérieux. — S'adresser à M. Willy Pellaton, Confiserie Grisel, Léopold-Robert 25. 17782

Demoiselle sérieuse cherche chambre meublée ou non si possible 15 octobre. — Ecrire sous chiff. D. E. 17795 au bureau de L'Impartial.

Chambre près de la poste, avec pension, est à louer à demoiselle sérieuse, pouvant faire sa chambre. — Le bureau de L'Impartial renseignera. 17808

On cherche à acheter une chambre à coucher en très bon état. — Ecrire sous chiffre A B 17664 au bureau de L'Impartial.

On demande à acheter une armoire. — S'adresser rue de la Serre 69 au rez-de-chaussée.

A vendre potager à gaz, moderne. Prix avantageux. S'adr, rue des Terreaux 25, au 2me étage.

A vendre Divan - couche à Fr. 150.—, lit turc Fr. 100.—, armoire Fr. 120.—, bibliothèque Fr. 60.—. Marc Fahrny, Parc 149.

Poussette « Royal Eka », en parfait état, à vendre. — S'adresser rue Numa-Droz 181, au rez-de-chaussée à droite, entre 18 et 20 heures. 17815

A vendre 1 cuisinière à gaz, 3 feux, 1 four, bas prix. — S'adresser rue de la Serre 75, 1er étage. 17803

La personne qui a pris soin d'un carton contenant un costume de dame noir, oublié à la poste ou à la Chambre de l'horlogerie, est priée de le déposer contre récompense au bureau de l'Impartial. 17776

Perdu le jour de la Braderie, une broche en or. La rapporter contre récompense au bureau de L'Impartial. 17609

Quand je marche dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne crains aucun mal, car Tu es avec moi ; Ta houlette et ton bâton me rassurent. Psaumes 23, v. 4.

Repose en paix, chère sœur.

Nous avons la profonde douleur de faire part à nos amis et connaissances du décès de notre chère et regrettée sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie,

Madame Lina GRAF

née JAGGI

que Dieu a reprise à Lui, mardi, dans sa 62me année, après une courte mais pénible maladie supportée vaillamment.

La Chaux-de-Fonds, le 2 octobre 1951.

L'incinération, SANS SUITE, aura lieu **jeudi 4 courant, à 15 h.**

Culte à la chapelle de l'hôpital, à 14 h. 30.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire :

rue de l'Hôtel-de-Ville 25.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Nous sommes des pèlerins qui, le long de chemins divers, peinons vers le même rendez-vous.
A. de Saint-Exupéry

Nous avons la douleur de faire part du décès de

Madame

Julie HUGUENIN-DUMITTAN

Ancien professeur
à l'Ecole de Commerce du Locle

survenu après une courte maladie, à l'Hôpital du Locle, le dimanche 30 septembre 1951, à 15 heures, dans sa 68me année,

notre mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et parente.

Monsieur et Madame Ernest Joly (Huguenin-Dumittan)-Studer et leur petite Anita, à Berne ;
Madame Vve Bélisaire Huguenin-Dumittan-Radmilovitch et ses enfants, à Berne ;
Monsieur et Madame Arthur Luginbuhl-Huguenin-Dumittan et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Gustave Jacot-Huguenin-Dumittan, leurs enfants et petits-enfants, à Bienne et à Biglen ;
Madame Nadine Jacot-Huguenin-Dumittan, ses enfants et petit-enfant, au Locle, à Scey-sur-Saône (France) et à Genève ;
Monsieur et Madame Otto Rindlisbacher-Studer, à Berne,
ainsi que les familles parentes et alliées.

LE LOCLE, le 30 septembre 1951.

L'incinération aura lieu mercredi 3 octobre 1951, à 14 heures, au Crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Les honneurs funèbres seront rendus à l'Hôpital du Locle, à 13 h. 30.

L'urne funéraire sera déposée devant le domicile : **rue des Envers 47.**

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Association des pêcheurs **«La Gaule»** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur

Charles CAILLE

membre honoraire.

L'incinération aura lieu **mardi 2 octobre** à 14 heures.

LE COMITÉ.

Revue du Jour

Londres prend les devants.

La Chaux-de-Fonds, le 2 octobre.

La Grande-Bretagne s'est décidée à rapatrier ses techniciens d'Iran avant l'expiration du délai d'expulsion. C'est probablement là une sage mesure puisqu'au cas contraire on risquait d'en arriver à un blocus du golfe Persique, que Téhéran aurait considéré comme une déclaration de guerre. C'est sans doute sur le conseil des Américains que le Cabinet de Londres s'est décidé à agir ainsi. Car on serait fort étonné à Washington que le Conseil de sécurité propose ou décide des sanctions contre l'Iran. On a laissé s'envenimer à plaisir une affaire au moment où elle pouvait être réglée. Maintenant on ne va pas faire une guerre mondiale pour la dénouer.

Au surplus, l'évacuation anticipée d'Abadan ne peut que favoriser les débats du Conseil de sécurité qui se dérouleront ainsi dans le calme et seront plus favorables à l'établissement ou à l'acceptation d'un compromis.

Perspectives coréennes.

La radio alliée de Tokio a lancé hier un avertissement au haut commandement communiste l'invitant à choisir entre un armistice honorable ou les ravages d'un nouvel hiver de guerre.

En même temps, on signalait que les combats les plus acharnés ont eu lieu dans l'air où les ailes nordistes ont été sensiblement renforcées et révèlent de puissants effectifs russes ou chinois.

On se demande quel est l'objectif réel de la mission du général Bradley sur le théâtre des opérations? Ne s'agit-il que de comparer les renseignements et de resserrer les contacts ? Ou bien y a-t-il des objectifs diplomatiques plus étendus ? Ou bien enfin l'extension de la guerre aérienne risque-t-elle d'entraîner le bombardement des objectifs mandchous et l'état-major de Washington tient-il à mettre le commandement des Nations-Unies en Corée au courant des nécessités diplomatiques mondiales ?

Toutes ces questions sont loin de recevoir une réponse. Mais il en est d'autres qui se posent touchant le côté soviétique en particulier.

En effet, selon un article très intéressant de Raymond Aron paru dans le « Figaro », le Kremlin aurait fourni récemment d'importants armements aux Chinois afin que la guerre de Corée ne s'arrête pas. L'arrêt des hostilités aurait pour Moscou un gros inconvénient: celui de diminuer la dépendance de la Chine à l'égard de l'Union soviétique. Et aussi de libérer une part importante de l'armée américaine. En revanche, le Kremlin sait que les divisions chinoises sont incapables de remporter des succès contre la 8me armée, à moins d'un soutien massif en chars et en avions qui amènerait automatiquement le bombardement de la Mandchourie. Celui-ci n'impliquerait pas encore la guerre mondiale, mais les Russes craignent trop cette dernière pour déclencher actuellement des réactions en chaîne dont ils ne sont pas sûrs. C'est pourquoi ils alimentent la Chine juste ce qu'il faut pour lui permettre la prolongation des hostilités et entretenir une bataille qu'ils ne souhaitent pas amplifier.

Guerre interminable, absurde et horrible, qui use la Chine et coûte des pertes sanglantes aux Alliés, tout en ruinant la Corée. Mais qui a l'avantage pour les Soviets de les laisser en dehors du conflit et de n'envoyer que du matériel, les Alliés, les Chinois et les Coréens seuls se faisant tuer. Cette situation peut-elle durer indéfiniment ? On ne le croit pas. Mais ce qui est certain, c'est que le Politbureau est actuellement beaucoup moins impatient de trouver une solution en Corée que Washington lui-même.

P. B.

Les trois quarts des jeunes Sud-Coréens ne veulent pas marcher...

FOUSAN, 2. — AFP. — Près de 75 pour cent des jeunes Sud-Coréens touchés par le dernier appel sous les drapeaux ne se sont pas présentés au conseil de revision, a annoncé, mardi matin, le G. Q. G. sud-coréen, qui a précisé qu'un délai de 48 heures était accordé aux réfractaires avant qu'ils soient considérés comme «traîtres nationaux».

Un porte-parole du G. Q. G. sud-coréen a déclaré qu'il ne comprenait pas pourquoi ces jeunes gens se refusaient à eux-mêmes l'honneur de devenir des soldats. La mobilisation touchait tous les hommes âgés de 19 à 25 ans.

Le différend anglo-iranien devant l'O.N.U.

S'étant réuni hier, le Conseil de sécurité a accepté de porter la plainte britannique à son ordre du jour. — L'attaque d'un cinéma zurichois par trois gangsters.

Après l'adoption de l'ordre du jour

Le Conseil de sécurité examine la plainte britannique

FLUSHING MEADOW, 2. — AFP. — **Le Conseil de sécurité s'est réuni lundi après-midi pour aborder l'examen de la plainte britannique « contre le gouvernement de l'Iran pour non observation des mesures conservatoires prescrites par la Cour internationale de justice dans l'affaire de l'Anglo-Iranian Oil Co ».**

Le premier point à l'ordre du jour de la séance est constitué par l'adoption de l'ordre du jour, et le président, M. Muniz, délégué du Brésil, a demandé si un des membres du Conseil avait des objections à cette adoption.

M. Tsarapkin, délégué de l'U. R. S. S., a aussitôt demandé la parole pour « s'opposer catégoriquement » à ce que le problème iranien soit inscrit à l'ordre du jour du Conseil, car, a-t-il dit, il s'agit d'une affaire purement intérieure dans laquelle l'O. N. U. ne peut intervenir sans porter atteinte à la souveraineté de l'Iran.

Pour Sir Gladwyn Jebb, délégué de la Grande-Bretagne, la Cour internationale de justice s'étant déclarée compétente pour examiner le différend anglo-iranien, le Conseil de sécurité doit obligatoirement suivre l'avis de la cour, la charte spécifiant que les membres de l'O. N. U. reconnaissent l'autorité de la Cour de La Haye. Selon le délégué britannique, ce fait seul rend le Conseil de sécurité compétent pour examiner cette affaire.

De plus, a poursuivi Sir Gladwyn, nous devons tous être convaincus du « caractère explosif » de la situation dans cette région, situation qui « comporte une menace pour la paix et la sécurité » internationales.

A son tour, M. Warren Austin, délégué des Etats-Unis, s'est prononcé pour l'inscription.

Le président a mis ensuite aux voix la question de l'inscription à l'ordre du jour de la plainte britannique contre l'Iran.

Celle-ci a été décidée par 9 voix contre 2 — U. R. S. S. et Yougoslavie — sans qu'il y ait d'objection de la part du Conseil. Le représentant de l'Iran, M. Ali Gholi, a été ensuite invité à s'asseoir à la table du Conseil pour participer sans droit de vote aux débats.

L'historique du différend exposé par le délégué britannique

Le représentant de la Grande-Bretagne a ensuite exposé l'historique du différend anglo-iranien ainsi que les raisons qui ont poussé son gouvernement à porter ce différend devant le Conseil de sécurité. Il a déclaré qu'il était indispensable que le conseil adopte la résolution qu'il a présentée au sujet du différend dans les quelques jours à venir, et en tout cas avant que l'ordre d'expulsion du gouvernement iranien visant les techniciens britanniques d'Abadan ait pris effet, c'est-à-dire avant le 4 octobre.

«Des actes insensés»...

Sir Gladwyn Jebb, exposant le point de vue britannique, déclare que le gouvernement iranien «par une série d'actes insensés» a forcé une grande entreprise dont la bonne marche est d'un immense profit non seulement pour le Royaume-Uni et l'Iran, mais pour tout le monde libre, à arrêter sa production. « Le monde libre tout entier s'en trouvera très appauvri et affaibli, y compris le peuple iranien lui-même », déclare-t-il.

Sir Gladwyn Jebb estime que l'ordre d'expulsion signifié par le gouvernement iranien aux techniciens anglais d'Abadan constitue un défi lancé par M. Mossadegh à la décision de la Cour internationale de La Haye.

Selon l'orateur, il ne peut faire de doute pour personne que la situation en Iran est d'une nature explosive et représente en puissance un danger pour la paix. Ce fait oblige le Conseil de sécurité à étudier lui-même la question.

L'Iran demande un délai de dix jours pour exposer son cas

Puis M. Gohli-Ardalan, représentant de l'Iran, a demandé au Conseil un délai de 10 jours, c'est-à-dire jusqu'au 11 octobre pour permettre au gouvernement de Téhéran d'envoyer un représentant muni de pleins pouvoirs pour exposer le cas de l'Iran. Il avait déclaré auparavant qu'à son avis, le Conseil n'avait pas à intervenir dans ce problème, étant donné que la Grande-Bretagne avait reconnu la loi iranienne de nationalisation des pétroles.

Sir Gladwyn Jebb propose un délai plus court, étant donné le caractère d'urgence de cette question.

Selon la procédure adoptée, la date de la prochaine séance a été fixée au 11 octobre au plus tard, à moins que le Premier iranien puisse arriver aux Etats-Unis plus vite.

M. Gohli-Ardalan a tenu à préciser en remerciant le Conseil du délai accordé, qu'il n'avait pas affirmé que M. Mossadegh viendait en personne exposer la thèse iranienne.

La séance est levée.

A LA VEILLE DU DÉPART DES ANGLAIS

Abadan est devenu un village

où les pillards s'en donnent à coeur joie

ABADAN,2. — De source américaine — Le fusil en bandoulière, des soldats iraniens, revêtus d'un uniforme brun sombre, déambulent sous les palmiers qui bordent le golfe Persique. Mais leur attitude apparemment nonchalante n'arrive pas à dissimuler leurs préoccupations. Certains ont les doigts crispés nerveusement sur la crosse de leur arme. D'autres jettent des regards anxieux vers le large, où brillent les canons du croiseur « Mauritius ».

Près du port, les rues sont désertes, mais des tanks sont arrêtés à chaque croisement. Dans des bungalows à demi vides, quelques dizaines de citoyens britanniques bouclent leurs malles et boivent un cocktail d'adieu avec leurs amis iraniens.

En deux mois, la grande ville est devenue un village. Beaucoup de commerçants ont fermé leurs portes, et les automobiles ont pratiquement disparu. Le propriétaire arménien d'«Alfi », le plus grand magasin d'Abadan, se prépare à partir prochainement pour les Etats-Unis. Il sait que le départ des Anglais, ses seuls clients intéressants, signifie pour lui la faillite.

Plus de lassitude que de rancoeur

Les ingénieurs britanniques et iraniens avec lesquels je me suis entretenu éprouvent plus de lassitude que de rancoeur, plus de regrets que de dépit. Ils ont le sentiment que « tout cela aurait pu être évité ». Beaucoup d'Iraniens, placés par les Anglais à de hauts postes dans l'industrie pétrolière, se demandent sincèrement où la nationalisation va les mener et combien de temps ils conserveront leurs fonctions. Ils savent, eux, les techniciens, que les 127 cheminées de l'immense raffinerie ne pourront recommencer à fumer avant de longs mois. Ils craignent aussi pour leur vie. Ayant travaillé avec les « impérialistes étrangers », ils sont déjà traités de « quislings » par les nationalistes et les communistes.

Les autres, ceux qui ont été nommés par le gouvernement à la tête de la Compagnie nationale iranienne des pétroles, luttent avec des problèmes qu'ils sont incapables de résoudre. Quelle que soit leur bonne volonté, qui est grande, il leur est absolument impossible de se procurer le matériel (importé d'Angleterre) nécessaire au fonctionnement de la raffinerie, et ce n'est pas du jour au lendemain qu'ils pourront disposer d'une flotte de pétroliers.

Les pillards s'en donnent à coeur joie. Dans les bâtiments de la raffinerie, des machines-outils, des tonnes de cuivre et d'étain ont mystérieusement disparu.

Des voleurs sont arrêtés tous les jours par les services de sécurité britannique et remis entre les mains de la police locale. Et ils sont relâchés une heure plus tard... Alors, peu leur importe d'être repris le lendemain, quelquefois le soir-même. Les Anglais s'en vont, tout est permis !

Par air...

LONDRES, 2. — Reuter. — Le personnel britannique des raffineries d'Abadan sera évacué par des appareils « Tudor » de la « British Overseas Airways » avec le renfort d'un avion de la Swissair, d'un avion français et d'un « Constellation ».

... et par mer

LONDRES, 2. — Reuter. — L'amirauté britannique a confirmé lundi soir que le croiseur « Mauritius » transportera les techniciens anglais du pétrole d'Abadan à Bassorah.

Bulletin météorologique

Sur le Plateau, brouillard élevé jusqu'à 1200-1400 mètres. Eclaircies dans l'après-midi. Dans les Alpes, par moments nuageux, surtout dans les régions septentrionales. En général ensoleillé et doux.

Un garçon de 11 ans tue un aigle de 1 m. 64 d'envergure...

TOULOUSE, 2. — AFP. — Un garçon de 11 ans, de Hiros, près de Saint - Gaudens (Haute-Garonne), s'est, pour défendre sa petite nièce âgée de 4 ans, battu avec un aigle qu'il a réussi à tuer. Dimanche après-midi, les deux enfants cueillaient des fruits dans un petit bois lorsque le rapace se précipita sur la petite fille. Attiré par les cris de la fillette, le jeune garçon se porta à son secours. Les bras ensanglantés et les vêtements déchirés, il parvint à saisir l'aigle et tous deux roulèrent sur le sol. Le garçonnet réussit alors à saisir une pierre avec laquelle il écrasa la tête du rapace qui mesurait 1 m. 64 d'envergure.

Nouvelles de dernière heure

Victoire du « rebelle » Bevan au Congrès travailliste

Renversement de majorité à l'Exécutif du parti

SCARBOROUGH, 2. — **Les partisans de M. Aneurin Bevan, le chef des « rebelles », ont obtenu mardi un succès remarquable au congrès du parti travailliste. M. Bevan, qui a quitté dernièrement le cabinet pour protester contre le niveau élevé des dépenses d'armement, a obtenu, à l'élection, le chiffre record de 858.000 voix. Le ministre de la défense, M. Emmanuel Shinwell, qui a vivement critiqué le point de vue de M. Bevan, a été battu et a perdu son siège à l'exécutif.**

Voici les résultats de l'élection :

M. BEVAN 858.000 VOIX, Mme CASTLE 676.000, M. DRIBERG 646.000, M. MORRISON 595.000, M. GRIFFITH 567.000, M. MIKARDO 561.000 et M. DALTON 545.000.

Sont ainsi élus quatre partisans de l'aile gauche de M. Bevan, soit M. Bevan, Mme Castle, MM. Driberg et Mikardo. Les trois autres sièges sont occupés par des « partisans fidèles du gouvernement », soit M. Morrison, ministre des affaires étrangères, et deux autres membres du cabinet, MM. James Griffith et Hugh Dalton. Le groupe Bevan a ainsi renforcé sa position au sein de l'exécutif et obtenu l'approbation des militants de base du parti. Le groupe Bevan considère que le programme britannique de réarmement constitue une charge trop lourde pour le peuple, s'il veut maintenir son niveau de vie.

L'élection a porté sur un secteur spécial de l'exécutif, où les sections locales doivent être représentées. D'après les statuts du parti, le vote massif des syndicats est exclu.

Le succès du groupe Bevan a provoqué une grande sensation politique. Les résultats du vote mettent les dirigeants du parti et le gouvernement dans un embarras momentané, car ils pensaient que le conflit avec l'aile gauche était liquidé.

Dans l'ensemble de l'exécutif, les syndicats ont une grande majorité, acquise par une élection séparée, à laquelle participent leurs propres délégués. Les syndicats, dont la politique est déterminée par quelques grandes organisations, restent fidèles aux tendances du cabinet.

M. HAROLD WILSON, ANCIEN MINISTRE DU COMMERCE, QUI ETAIT SORTI DU GOUVERNEMENT EN MEME TEMPS QUE M. BEVAN, A ETE BATTU.

Ce qu'on dit à Londres des bruits sur de nouvelles propositions Staline

LONDRES, 2. — Reuter. — **Les milieux officiels britanniques ne sont pas impressionnés le moins du monde par le bruit que Staline aurait l'intention de proposer une nouvelle conférence des ministres des affaires étrangères des quatre grandes puissances. Ils déclarent que la Grande-Bretagne est prête à participer à une telle conférence, à condition toutefois qu'il soit possible de s'entendre sur un ordre du jour adéquat.**

Un porte-parole du Foreign Office a assuré qu'il ignorait ce qui a pu faire naître ce bruit. Il a rappelé l'inutilité de tous les efforts de la délégation britannique, à la conférence de Paris, pour amener une entente sur l'ordre du jour.

Une explosion au Brésil

RIO DE JANEIRO, 2. — Reuter. — Selon les dernières informations onze personnes ont trouvé la mort dans l'explosion qui s'est produite dans une fabrique de poudre et d'explosifs de l'armée brésilienne. Vingt-trois personnes ont été blessées.

La campagne électorale bat son plein

Vers les élections cantonales françaises

PARIS, 2. — AFP — La campagne électorale pour les élections cantonales bat son plein. C'est, en effet, dimanche prochain 7 octobre, et le dimanche suivant, que la seconde moitié des conseillers généraux qui composent les assemblées départementales seront soumis à réélection.

Ces 1600 conseillers généraux renouvelables avaient été élus, en 1945, au lendemain de la Libération. L'atmosphère politique est aujourd'hui fort différente et tous les observateurs s'attendent à des modification sensibles. Déjà, la première série renouvelable, celle qui avait été soumise à la réélection en 1948, avait été profondément modifiée. Les communistes avaient alors perdu une centaine de sièges et les socialistes également. La série sortante comprend 185 communistes, 441 socialistes, 360 radicaux du rassemblement des gauches, 73 indépendants de gauche, 119 MRP, 348 indépendants ou modérés et 103 RPF.

Les observateurs s'attendent à des changements au moins aussi importants que ceux qui s'étaient produits en 1948 (les Assemblées départementales ou Conseils généraux sont renouvelables par moitié tous les trois ans). Les socialistes espèrent toutefois que leur position dans le récent débat sur l'école ou ils ont défendu la laïcité leur vaudra de conserver les voix des électeurs attachés à l'école laïque et hostiles au cléricalisme. Le RPF espère des gains importants. En effet, le général de Gaulle n'avait pas fondé encore le Rassemblement au moment où avaient eu lieu les élections cantonales au lendemain de la libération. Lorsqu'il lança ce mouvement, en 1947, une centaine seulement, parmi les conseillers généraux déjà en place, et élus sous d'autres étiquettes, donna son adhésion.

Mais on croit généralement que les grands vainqueurs du scrutin de dimanche prochain seront les « indépendants ». S'il en était ainsi, ces élections marqueraient une réaction contre le triomphe des partis monolithiques (communistes, socialistes et MRP) qui avait marqué les lendemains de la libération. Elles constitueraient un retour vers les traditions de la Troisième République où les élections cantonales étaient surtout un scrutin de personnes.

De nombreux députés et sénateurs sont candidats à ces élections départementales. Un quart des députés et presque la moitié des sénateurs sont en même temps conseillers généraux. La séri sortante comprend 81 députés et 64 sénateurs qui, pour la plupart, se représentent. En outre, une soixantaine de députés et sénateurs qui ne sont pas encore conseillers généraux ont posé leurs candidatures. Parmi les personnalités soumises à la réélection dans leurs cantons, on note M. René Pleven lui-même et l'ancien président du Conseil Paul Ramadier.

Paris ne participe pas à ces élections cantonales. Dans la capitale, en effet, les conseillers municipaux sont de droit conseillers généraux. La date de leur renouvellement est réglée par celui des municipalités.

Du pétrole au Tanganyika ?

DAR ES SALAAM, 2. — United Press — Le gouverneur de la colonie britannique du Tanganyika, Sir Edward Twining, a annoncé, dans un discours prononcé à Arusha, dans la région septentrionale de la colonie, qu'il était possible que le Tanganyika soit riche en pétrole. Le gouverneur a précisé qu'il avait reçu une demande de licence exclusive et qu'il espérait que les travaux de sondage commenceraient prochainement. Il n'a pas été possible d'obtenir pour le moment plus de détails sur cette nouvelle.